

# Blagnac, questions d'histoire **63**

Revue Semestrielle d'histoire locale - avril 2022

Charles Dumont, baron de  
Blagnac, homme de  
la Marine et de Rochefort

*p.1*

Les Blagnacaises  
face aux mutations  
de la société au XIX<sup>e</sup> siècle

*p.15*

La Fête des Lumières  
à Blagnac :  
entre traditions et féerie

*p.47*



*Gélos et la chaîne des Pyrénées, 1862, Victor Galos. Musée des Beaux-arts de Pau*

Le 60<sup>e</sup> anniversaire  
de la fin de  
la guerre d'Algérie *p.26*

Gilbert :  
d'Alger à Blagnac *p.27*

Rapatriés d'Algérie,  
les conditions d'accueil  
dans la Haute-Garonne *p.36*

# **Blagnac,** questions d'histoire

## **Responsable de publication :**

*Philippe Garcia*

## **Comité de rédaction :**

*Lucien Alemanni - Suzanne Béret -*

*Didier Chapuy - Christiane Combelles -*

*Michèle Ferlet - Roger Gau - Monique Izaga -*

*Monique Lanaspèze -*

*Alain Lauret - Jean-Louis Rocolle -*

*Marie-Christine Sempé-Raufast -*

*Jacques Sicart - Annie Thomas -*

*Jack Thomas*

## **Maquette :**

*Philippe Garcia*

## **Impression :**

*Multi-Copies Blagnac*

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association  
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :*

*BHM - 151, route de Grenade*

*31700 Blagnac*

*<http://blagnac-histoire-memoire.fr/>*

*facebook : @histoireblagnac*



# Charles Dumont, baron de Blagnac,

## homme de la Marine et de Rochefort

par Jack Thomas

Blagnac a un nouveau seigneur en 1673 : Charles Dumont d'Atilly se marie avec Marguerite de Voisins. Il prend désormais le nom de Dumont seigneur et baron de Blagnac jusqu'à son décès. Homme du clan des Colbert, il œuvre pour la Marine et la création du port et arsenal de Rochefort. Il termine sa vie professionnelle comme grand maître des eaux et forêts de la Guyenne entre 1692 et 1699.

### UN MARIAGE, UN NOUVEAU SEIGNEUR, 1673

Alors que la seigneurie et la baronnie de Blagnac (souvent écrit Blaignac dans les textes anciens) appartenaient à des membres de la famille de Voisins depuis la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, un mariage en 1673 change la donne. Dans la chapelle du château Saint-Michel, sur le promontoire au-dessus du confluent du Touch et de la Garonne, Marguerite de Voisins s'est mariée avec Charles Dumont d'Atilly le 30 avril 1673. Dumont devient alors seigneur et baron de Blagnac aux côtés de son épouse. Ils acquièrent le tiers de la seigneurie qui leur manquait, y compris le château dit actuellement « de Maniban ». Marguerite avait alors environ 44 ans ; Dumont, lui, convolait en noces pour la seconde fois et avait déjà plusieurs enfants de ce premier lit. Il ne semble pas que le couple ait eu des enfants. Dans son testament rédigé quelques jours à peine avant son décès en février 1682, Marguerite ne mentionne aucun enfant et l'essentiel de son héritage est allé à son parrain, François Gelas de Voisins, marquis d'Ambres (près de Lautrec dans l'actuel département du Tarn). Dumont devient alors seigneur et baron de Blagnac et son fils Gabriel va se donner également ce titre honorifique, Gabriel Dumont de Blaignac, dans les documents qui le concernent (y compris longtemps après que la seigneurie a été vendue !).

Charles Dumont restera le seigneur pendant un peu plus d'un quart de siècle, jusqu'à sa mort que nous datons approximativement en 1703 ou 1704. Que savons-nous de lui ? Nous connaissons bien sa carrière au service du roi et de la Marine, mais le mystère plane encore sur la date de sa naissance, l'identité de ses parents, la date de son premier mariage avec Élisabeth de Jullien... et, comme écrit plus haut, la date et le lieu de son décès ! Des travaux universitaires portant sur l'histoire de la Marine sous Louis XIV, sur l'histoire de Colbert, son grand ministre, et sur l'histoire du port de Rochefort nous éclairent sur sa trajectoire comme spécialiste des mines, des forêts, fournitures nécessaires à la construction navale. Ils montrent que l'histoire de Charles Dumont est étroitement liée à celle de la Marine et de ses ministres Colbert, père et fils, ainsi qu'à celle de Rochefort. Ils suivent son parcours d'abord comme commis inspecteur de la Marine, commissaire général, puis comme commissaire à l'artillerie et, enfin, grand maître des eaux et forêts de la Guyenne. Entre 1663 et 1699, il n'a cessé de sillonner les routes et les chemins d'un grand Sud-Ouest du royaume.

Au début des années 1660, c'est le début du règne personnel de Louis XIV qui est

encore un tout jeune homme. À la mort du cardinal Mazarin en mars 1661, le jeune roi décide de gouverner sans Premier ministre. Il s'entoure de ministres dont certains, tel Colbert, viennent de l'entourage du défunt cardinal. Si Jean-Baptiste Colbert est plutôt spécialisé dans les finances du royaume, assez vite, il devient aussi le ministre de la Marine (1669). Mais même avant d'accéder à cette charge, Colbert est très impliqué dans les affaires maritimes, en particulier la création d'un nouveau port-arsenal sur la façade atlantique. La plupart des ports sur cette façade ne permettaient pas aux navires les plus importants d'accoster, Brest étant une rare exception. Après beaucoup d'études et de discussions, il est décidé de créer un port *ex nihilo* sur le site de Rochefort, dans l'actuel département de Charente-Maritime. Dans un méandre du fleuve Charente, dans une zone marécageuse et insalubre, de grands travaux sont menés pour construire une ville, un port, un arsenal capable de construire des navires, les réparer et les équiper. Pour ce faire, il fallait mobiliser non seulement des capitaux mais aussi une énorme quantité de bois pour construire la ville, dont une bonne partie est sur pilotis (comme à Venise), du bois aussi pour la construction et la réparation navale, des produits de la métallurgie notamment pour armer les navires (canons, mousquets, boules), de la poudre, des produits textiles en lin et chanvre pour les voiles, les cordes et les vêtements des marins... Il fallait aussi ravitailler les bateaux qui partaient en mer pour de longs séjours avec toute sorte de nourriture pour les hommes d'équipage. La Marine exige donc une grosse machine économique et manufacturière pour fonctionner comme le souhaitent le roi et Colbert. Évidemment, il fallait aussi des hommes capables d'alimenter la grosse machine. Charles Dumont était un de ceux-là.

*Vue du port  
de Rochefort  
prise du magasin  
des colonies,  
par Joseph Vernet,  
1762.  
Musée national de  
la Marine*



## HOMME DES COLBERT ET DE LA MARINE

C'est le grand spécialiste de Colbert et professeur d'histoire à l'École navale de Brest, Daniel Dessert, qui nous fournit la plus ancienne indication sur Dumont : il cite une lettre de Dumont à Colbert en 1663 où il se situe comme un homme dans sa mouvance, qui se place sous sa protection. Dumont voulait son soutien dans une affaire d'impôts qu'il devait acquitter en Dauphiné, bien loin de la mer ! Ce premier contact n'éclaire pas le passé des liens entre Colbert et Dumont. Trois ans plus tard, en 1666, le cousin de Colbert, Colbert de Terron, chargé des affaires maritimes à Rochefort, envoie Dumont dans le Périgord pour examiner le minerai

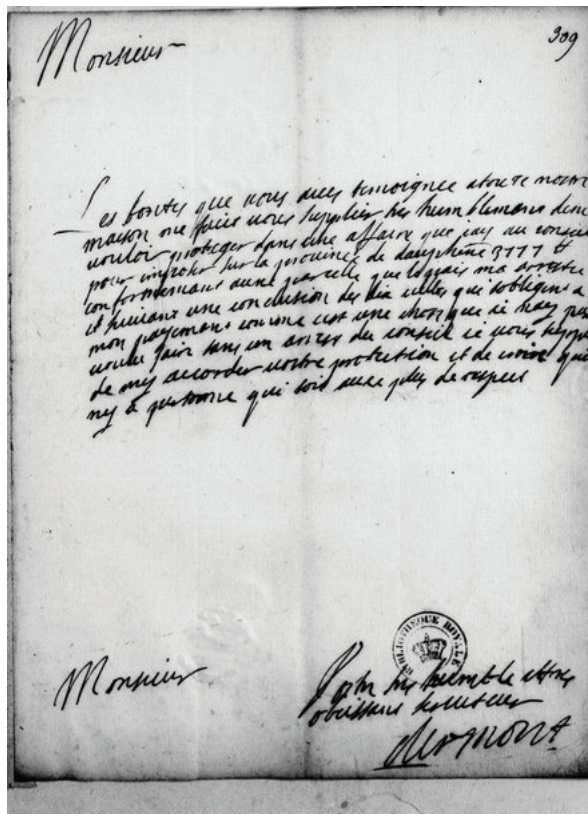
de fer que les habitants y extraient des mines. La qualité du minerai détermine pour une bonne part la qualité des productions manufacturées et leur prix. Dumont prospecte une large région entre le Limousin, le Périgord, le Quercy et les Pyrénées à la recherche de ressources minérales susceptibles de fournir les chantiers navals. Déjà, la question de l'indépendance du royaume en matières premières stratégiques est posée par Colbert. À côté des mines, Dumont cherche aussi du bois et surtout des forêts susceptibles de fournir de grandes quantités de bois pour la construction du port de Rochefort et pour la construction navale.

Par un arrêt du Conseil d'État du 22 mars 1666, le roi accorde à Dumont la permission d'exploiter pendant 15 ans des mines d'argent, de plomb, de cuivre et d'étain dans plusieurs provinces de l'Ouest de la France (Angoumois, Périgord, Limousin). Il reprend une permission accordée à un autre homme mais qui s'est révélé dans l'incapacité de réussir. Dans un courrier à Colbert en 1668, Dumont se félicite des beaux canons qui sortent des fonderies qu'il avait installées dans ces contrées. Il y avait alors une concurrence entre les canons fabriqués en Nivernais et ceux fabriqués dans le Sud-Ouest dont Dumont se fait le défenseur.

Notre futur seigneur de Blagnac exerce une fonction de contrôle de qualité qui peut lui valoir des ennemis parmi les marchands qui fournissent la Marine. Certains écrivent à Colbert pour dénoncer les « tracasseries » que subissent leurs livraisons contrôlées par Dumont. Certains n'osent plus en livrer de peur de les voir refusées avec des pertes financières à la clé. Le fils de Colbert, Seignelay, le défend en disant de Dumont « qu'il a du soin et de l'exactitude et de l'ordre dans les affaires dont il se mêle ».

## AU SERVICE DU ROI À ROCHEFORT

Au début des années 1670, Dumont prend une autre dimension. En janvier 1670, il reçoit une commission royale pour contrôler tous les magasins de la Marine à Rochefort. Il avait la clé des entrepôts, il devait effectuer des inventaires tous les six mois et vérifier la qualité des marchandises et veiller à leur bonne conservation. Le 6 octobre 1672, le roi lui accorde une charge encore plus importante de commissaire général afin de s'occuper de l'approvisionnement de la Marine du Ponant (la flotte qui opère dans l'océan Atlantique). Il passe d'un rôle de gestionnaire du stock à celui de fournisseur. Dans une formulation sans doute habituelle à ce genre de texte, le roi fait écrire : « Nous avons cru ne pouvoir pour cet effet faire un meilleur choix que de vous, dont le zèle, la fidélité et affection à notre service nous sont connues par les preuves que vous nous en avez données en plusieurs et diverses rencontres, et pour la connoissance particulière que vous avez desdits établissements ».



Lettre de Dumont à Colbert en novembre-décembre 1663, BnF Mélanges Colbert, vol. 118bis

Dumont est placé à la tête de tous les établissements dans les Pyrénées, en Béarn, Guyenne et Angoumois pour en tirer des mâts, du bois, des planches, du charbon de terre, des canons de fer, des boules, des ancres, du fer ouvré et des autres marchandises et munitions nécessaires aux constructions, radoubs (réparations) et armement des vaisseaux de guerre dans les ports de Ponant. Vaste mission !!

*Les sapins de Cerisez près de Cauterets par Victor Galos, seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. © mba-Pau*



Un an plus tard, Colbert lui donne une nouvelle tâche, gérer la Compagnie des Pyrénées, une société de marchands qui avaient été créée plusieurs années auparavant pour fournir la Marine en bois – mâts et planches notamment. En août 1673 (année de son mariage avec Marguerite de Voisins), Dumont se trouve à Toulouse. Il écrit à Colbert pour l'informer des progrès dans la livraison de bois à destination de Bayonne devant être acheminé vers les ports plus au nord. Ne manquaient que huit gros mâts qui devaient arriver incessamment dans le port basque. Toujours à la tête de la Compagnie des Pyrénées, Dumont fait livrer à Rochefort, Brest et Bayonne en 1674 des marchandises de la valeur de 46 000 livres – mâts, charbon du Quercy, planches de Prusse (des planches de bois utilisées dans la construction navale), cent

canons, chaînes de fer, etc. Pendant toute la décennie 1670-1680, Dumont poursuit le même type de mission : repérer les ressources nécessaires à la Marine ; trouver le moyen de les exploiter par le biais de sociétés de marchands qui connaissent les lieux, qui peuvent trouver de la main-d'œuvre ; faire acheminer par voie de terre, de rivière et de mer ces marchandises dont beaucoup sont très encombrantes. On peut imaginer la difficulté pour transporter des grands mâts de plusieurs dizaines de mètres de long, très lourds, depuis leur lieu de coupe dans les Pyrénées jusqu'à

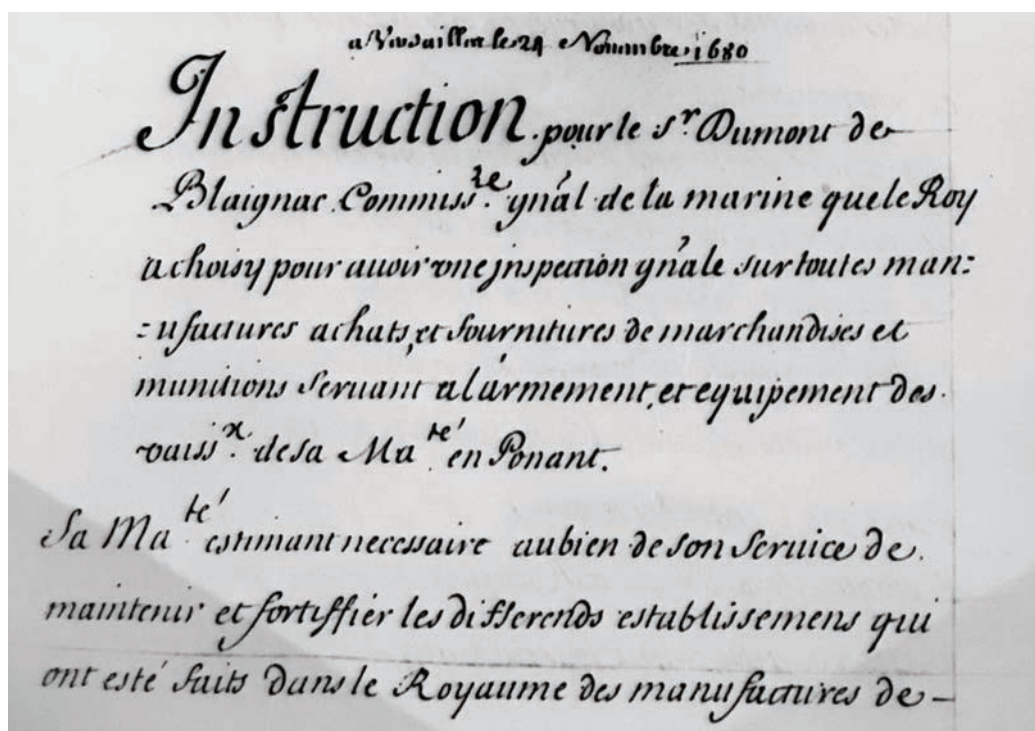
une rivière flottable avant d'arriver difficilement à Bayonne. Manifestement, malgré quelques ratés ici et là, Dumont a accompli sa mission à la satisfaction des Colbert (le ministre, son fils et son cousin) et du roi.

*Portrait de Colbert par Claude Lefèvre, 1666, © Château de Versailles, dist. RMN - Grand Palais / Christophe Fouin*



## DUMONT DE BLAINAC, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE LA MARINE

Charles Dumont (désormais « de Blaignac » dans les documents officiels) accède en novembre 1680 à une fonction encore plus importante : commissaire général de la Marine pour mener une inspection générale « sur toutes les manufactures, achats et fournitures de marchandises et munitions servant à l'armement et équipement des vaisseaux de Sa Majesté en Ponant ». Cette commission royale s'accompagne d'instructions qui comptent quinze pages. On demande à Dumont de faire un tour de l'Ouest de la France. Il doit quitter Paris pour se rendre à Rochefort ; de là se rendre dans les Pyrénées et, en particulier, dans la forêt d'Iraty au Pays basque où l'on signale des arbres susceptibles de fournir des mâts. Il doit aussi passer à Bayonne et dans plusieurs lieux sur son chemin avec l'idée de susciter des sociétés de marchands pour fournir des mâts et autres marchandises. Des Pyrénées, il doit ensuite gagner l'Auvergne pour y inspecter les forêts et les manufactures, visiter l'Angoumois et le Périgord en vue d'inspecter et encourager les forges et les mines. Si sa mission concerne avant tout le bois et les métaux, il s'occupe aussi des fournitures de chanvre, nécessaires pour les toiles et les cordes. La route des chanvres va l'amener dans le Berry et encore en Auvergne et en Guyenne. Idéalement, il encouragera la création de compagnies commerciales pour la fourniture de chanvre à la fois de bonne qualité et à un bon prix. Le roi lui ordonne aussi de visiter les manufactures des armes, des fers et des ancres en Nivernais avec le souci de voir si le fer des canons est de bonne qualité et si les canons eux-mêmes sont bien limés. Enfin, ses instructions doivent l'amener à Brest, grand port militaire, pour faire le même type d'inspection qu'à Rochefort : vérifier la qualité et la quantité de tout ce qui se trouve dans les magasins de l'arsenal, bois, métaux, toiles et chanvre. Ces « instructions » montrent clairement que Dumont est un homme de confiance et un homme de connaissances dans le domaine des fournitures de la Marine. En même temps, il exerce une mission qui l'éloigne de son foyer blagnacais et toulousain. Il est difficile d'imaginer qu'il ait eu le temps et le loisir de passer beaucoup de temps auprès de son épouse. Dumont établit sa résidence à Rochefort, mais s'agit-il d'une vraie résidence ou d'une résidence purement administrative ?



Instructions au sieur Dumont pour une mission d'inspection, 1680. A.N. B2 vol. 42 suite

Le nouveau commissaire général de la Marine touche désormais d'importants gages, 6 000 livres par an à une époque où un honnête laboureur pouvait en gagner une centaine. Malgré son titre prestigieux, Dumont n'est pas l'officier royal le plus haut placé de Rochefort. Au-dessus de lui il y a l'intendant général de la Marine Demuyn, en poste entre 1674 et 1683. Dumont et lui s'entendent mal, semble-t-il. Dumont occupe un rôle d'inspection et de contrôle, ce qui l'amène parfois à dénoncer Demuyn pour une gestion peu rigoureuse, voire malhonnête. L'historien de Rochefort, René Mémain, dans une grosse thèse en 1936, donne de nombreux exemples des relations tendues entre les deux hommes, parfois par intermédiaires interposés. Parmi les contentieux, il y avait la réception de canons fabriqués par les frères Landouillette. Selon Dumont, l'intendant avait laissé passer de nombreuses malfaçons. Le fils de Colbert, Seignelay, donne l'ordre à l'intendant Demuyn en 1681 de faire visiter par Dumont tous les canons fournis par les Landouillette. Parfois, il semble même que les Colbert jouent les deux hommes l'un contre l'autre pour garantir un contrôle très sévère des livraisons, chacun surveillant l'autre. Par ailleurs, Dumont a aussi fourni des canons qui se sont révélés imparfaits et il a dû rembourser l'arsenal pour leur réparation.

Dumont met son nez partout et trouve des agissements qu'il dénonce en haut lieu. Le nommé Girard, garde-magasin (l'officier chargé des matériels ou denrées entreposés dans les magasins de l'arsenal), aurait trafiqué ses livres pour faire apparaître une livraison de charbon fourni par ... Dumont lui-même. Or, selon le commissaire, cette livraison n'a jamais existé. En 1683 et 1684, après le limogeage de Demuyn, Dumont continue de surveiller des employés indéliçables, notamment ce que l'on appelle les « écrivains » (des comptables en charge des entrées et sorties des magasins ou des chantiers). Plusieurs d'entre eux sont pris en flagrant délit de fausses écritures et traduits devant la chambre criminelle du présidial de La Rochelle. Ils seront révoqués de la Marine.

L'intendant Demuyn quitte ses fonctions en 1683, remplacé par Pierre Arnoul avec lequel Dumont aura des relations plus apaisées. Dans les premiers mois de son mandat, Arnoul est absent pendant plus de six mois et Dumont le remplace. Toute la correspondance avec le ministère passe par lui. À son retour en juin 1684, Dumont est renvoyé dans les Pyrénées pour visiter de nouvelles forêts à exploiter, ses voyages l'amenant jusque dans le Roussillon.

Si Dumont est manifestement un bon connaisseur des forêts du Sud-Ouest, il a acquis aussi une expertise dans un domaine bien spécifique, la fabrication des poudres pour les canons et les mousquets. Pas très loin de Rochefort, à Saint-Jean d'Angély, il y avait une fabrique de poudre. Dumont y fait des expériences avec des dosages différents de salpêtre, charbon et soufre. La recette « officielle » des poudres à canon de la Marine en 1683 lui serait due. Après ses différends initiaux avec les frères Landouillette, fabricants de canons, Dumont se rapproche d'eux et les aide à développer leur production à Plancheminier. Avec l'intendant Arnoul, il œuvre pour encourager l'élevage des chevaux et la création des haras dont un dépôt de remonte à Saint-Jean-d'Angély.

## **DUMONT ET L'AVENTURE DE CAVELIER DE LA SALLE EN AMÉRIQUE, 1684**

Pendant ces années à Rochefort, Dumont a été impliqué dans une aventure hors du commun : l'expédition tragique de Cavalier de La Salle, explorateur de l'Amérique du Nord, dans les années 1684-1687. L'expédition se prépare à Rochefort et La Rochelle. Le roi accorde deux vaisseaux à La Salle, un de 34 canons, *le Joly*, l'autre plus petit, *la Belle*. *Le Joly* est déjà prêt mais il faut construire *la Belle* dans le chantier naval de Rochefort. Au printemps 1684, Dumont remplace temporairement

l'intendant Arnoul et échange des missives avec le roi et le ministre Seignelay. Il était prévu que *la Belle* soit construite partiellement et transportée outre-Atlantique en pièces détachées sur *le Joly*. Dumont explique au roi que *le Joly* est trop petit pour un tel chargement et qu'un autre navire, *le Dromadaire*, serait plus approprié. Le roi et le ministre refusent, ce qui aboutit à la décision de faire construire entièrement *la Belle*, puis de partir avec elle à l'aventure. Les marins de Rochefort ont considéré qu'une telle « barque » pouvait bien affronter l'océan, surtout à la belle saison. La Salle a affrété deux autres navires et est parti de La Rochelle en juillet 1684 avec environ 300 personnes dont plusieurs femmes et enfants. Le reste de l'histoire est tragique. Tout se passe mal. La Salle et ses navires se



*Expédition de La Salle en Louisiane, 1684.*

*Par Théodore Gudin, 1844,*

© RMN - Grand Palais (château de Versailles) / droits réservés.

*Le navire à gauche est la Belle, celui au centre le Joly.*

perdent au large du Texas, ne sachant pas trouver l'embouchure du Mississippi. Ils avaient déjà perdu un navire dans les Antilles, pris par des pirates, un autre dans le golfe du Mexique. Le capitaine du *Joly* décide de repartir en France en mars 1685, laissant La Salle avec *la Belle* et environ 180 personnes. Presque un an plus tard, en février 1686, *la Belle* s'échoue et coule à son tour, obligeant l'équipage et les passagers à trouver refuge sur la côte inhospitalière du Texas. Après maintes aventures et mésaventures, La Salle est assassiné en mars 1687. En 1995, l'épave de *la Belle* est découverte au fond de la baie de Matagorda. Cette trouvaille donne lieu à de longues fouilles sous-marines et à de nombreuses publications aux États-Unis dans lesquelles le nom de Dumont de Blaignac figure comme un des personnages de cette aventure.

## **1688, DUMONT CONGÉDIÉ PAR LE ROI ... ET RAPPELÉ EN 1689**

L'année 1688 constitue un tournant dans la vie professionnelle de Dumont. L'intendant Arnoul quitte Rochefort, remplacé par Charles Begon. C'est un collectionneur de curiosités dont des plantes, et un de ses amis naturalistes qu'il avait connu aux Antilles a attribué son nom à une fleur, le bégonia. Begon prend son poste en septembre mais sans Dumont, car en mai de cette même année, Colbert

de Seignelay lui a signifié que le roi n'avait plus besoin de ses services dans la Marine et lui a ainsi rendu sa liberté. Que s'est-il passé ? Dumont a-t-il déplu en haut lieu ? La lettre de Seignelay est très courtoise et ne donne aucune indication quant au motif de cette décision.

Que fait Dumont de Blaignac ? Il doit quitter Rochefort alors que son épouse, Marguerite de Voisins est décédée depuis février 1682. Nous ne lui connaissons pas d'autre épouse. Quoi qu'il en soit, le contexte diplomatique européen va le ramener vite vers le service du roi. En effet, des événements en Angleterre et aux Provinces-Unies vont provoquer une grande guerre européenne et nord-américaine, la guerre de la Ligue d'Augsbourg. La France de Louis XIV est alliée avec l'Empire ottoman et les soutiens de Jacques II d'Angleterre, les jacobites irlandais et écossais. Que s'est-il passé ?

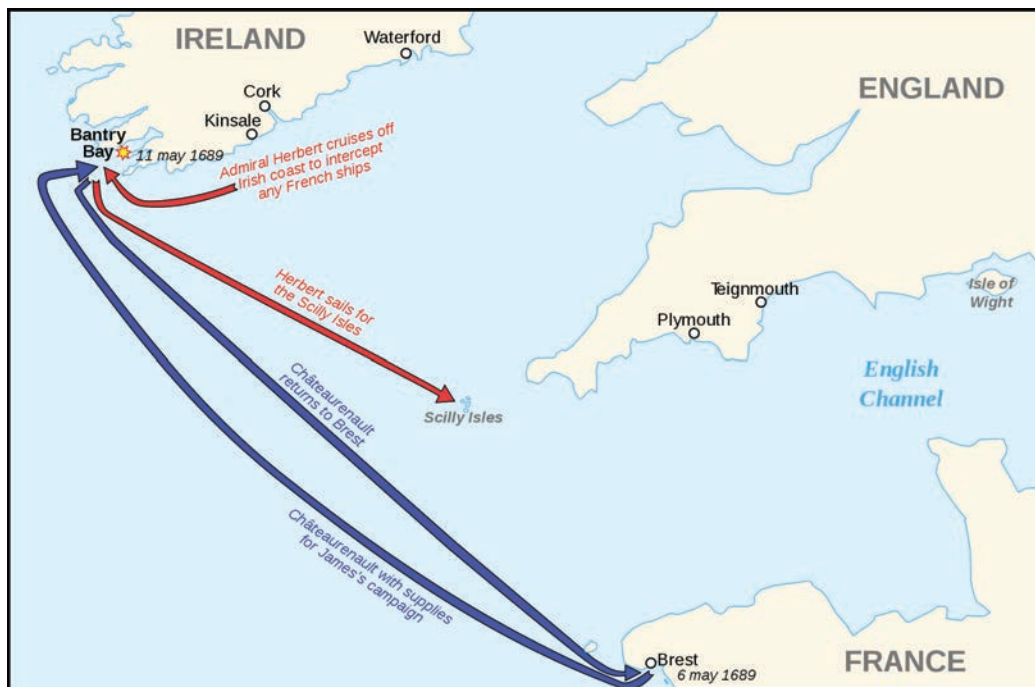
En 1688, le roi d'Angleterre Jacques II, ouvertement

catholique dans un royaume protestant depuis Henri VIII au XVI<sup>e</sup> siècle, voit son pouvoir contesté par son gendre néerlandais, Guillaume d'Orange. Une armée néerlandaise envahit l'Angleterre en novembre 1688 et force Jacques II à s'exiler à la cour de Louis XIV. La France déclare la guerre aux Provinces-Unies le 26 novembre 1688. Trois mois plus tard, le 23 février 1689, Guillaume d'Orange devient Guillaume III et règne avec son épouse Marie sur les trois couronnes (Angleterre et Pays de Galles, Écosse et Irlande). Avec Louis XIV derrière lui, Jacques II essaie de revenir en jeu en gagnant l'Irlande où il compte de nombreux soutiens catholiques et où viennent se joindre à eux des Écossais (l'Écosse est le berceau de la dynastie des Stuart). Le soutien militaire de la France est à la fois maritime et terrestre. Il faut renforcer la flotte militaire pour affronter la Royal Navy et pour transporter les troupes et leur équipement en Irlande.

Ces besoins militaires expliquent sans doute la nouvelle commission royale accordée à Charles Dumont de Blaignac le 24 février 1689 : il est nommé commissaire ordinaire à l'artillerie, désigné pour accompagner les forces françaises lors de leur débarquement en Irlande. Ses compétences dans le domaine des canons et des poudres sont certainement la cause de cette nomination. On pouvait compter sur lui pour être efficace dans la logistique d'une telle opération. Malheureusement, nous ne savons rien de ses actions lors de cette brève aventure qui se termine mal. L'équipée irlandaise avait assez bien commencé avec une petite victoire navale dans la baie de Bantry (le 21 mai 1689) et les forces terrestres françaises ont pu être débarquées à Kinsale, au total 15 000 hommes. Malgré tout, Guillaume III bat les forces jacobites à la bataille de la Boyne le 11 juillet 1690, provoquant la fuite de

*Begonia Scharffii.*  
Planche botanique  
de 1888. Joseph  
Dalton Hooker  
- *Curtis's Botanical Magazine* 114  
(ser. 3, 44): 7028.  
1888





*Bataille de la Baie de Bantry, 1689.  
- Image : Battle of Bantry Bay, 11 May 1689. PNG by Raymond Palmer*

Jacques II, qui revient en France y terminer sa vie. Dumont a probablement quitté ses fonctions de commissaire de l'artillerie dans les mois suivants après le retour des soldats et de la flotte en France.

## LE GRAND MAÎTRE DES EAUX ET FORÊTS DE LA GUYENNE

Après ces longues années au service de la Marine, Charles Dumont de Blagnac a choisi en 1692 une nouvelle option professionnelle en achetant la charge de Grand maître et réformateur général des Eaux et Forêts au département de la Guyenne. Il est reçu dans cette charge pendant l'été 1692. Quelle est la nature de cette nouvelle fonction ? L'administration des eaux et forêts a une très longue histoire, mais Colbert est vu comme celui qui l'a modernisée afin de permettre une exploitation forestière plus efficace et rationnelle. Comme nous l'avons vu plus haut, la gestion des bois pour la Marine était un souci très important. Préparée par Colbert, Louis XIV a promulgué une grande ordonnance sur les eaux et forêts en 1669 qui met en place une administration organisée du haut en bas pour protéger les ressources forestières et, quand c'était possible, les augmenter. Les eaux et forêts sont en même temps une administration dans le sens moderne du terme et une juridiction. Par conséquent, les grands maîtres sont administrateurs et juges. Ils doivent gérer leur administration en nommant des officiers à chaque niveau. Ils doivent « visiter » leur ressort ou « département » régulièrement pour vérifier l'état des forêts, constater les abus ou, au contraire, leur bonne tenue, ils organisent les adjudications pour la vente d'arbres et de bois en fonction des besoins du gouvernement. Ils surveillent l'activité des marchands et les bûcherons. De manière plus secondaire, ils surveillent les cours d'eau pour s'assurer qu'ils restent navigables ou flottables, que les règles de la pêche y sont respectées. Ils doivent aussi réglementer la chasse et réprimer les abus. Dans le département d'un grand maître, il y a plusieurs maîtrises, chacune avec son maître particulier et son personnel. Les maîtrises constituent des juridictions de premier niveau, le grand maître juge en appel dans une juridiction qui s'appelle la Table de marbre et qui est généralement rattachée à un parlement. Dans le cas du département de la Guyenne, la Table de marbre siège à Bordeaux et les juges sont des magistrats de ce parlement.

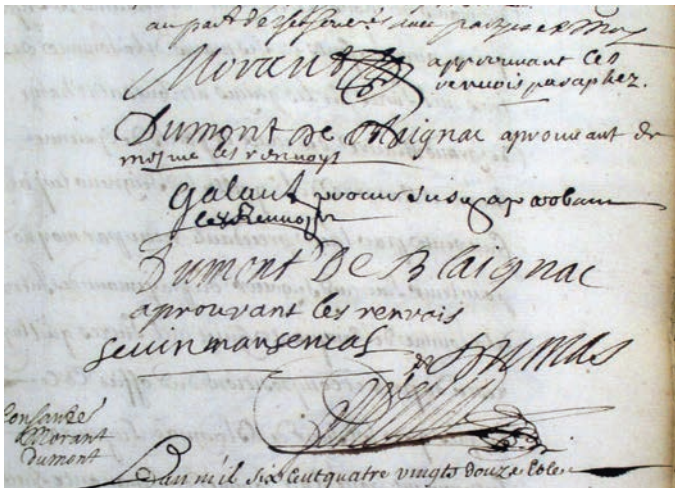
Carte des ressorts  
des eaux et forêts,  
1689. Bibliothèque  
nationale de  
France,  
département  
Cartes et plans,  
GE BB 565 (7, 32)



Avant 1692, toutes les charges occupées par Dumont étaient des commissions du roi ; elles ne s'achetaient pas et n'entraient pas dans le patrimoine familial. Celle de grand maître est vénale, Dumont doit déboursier 80 000 livres pour l'acquérir. Créée en 1689, elle avait déjà eu un premier titulaire, Pierre Bernard, avocat au parlement de Toulouse et secrétaire de Thomas Morant, premier président de ce même parlement (1687-1710). Pour des raisons qui nous sont

inconnues, Bernard ne semble pas avoir reçu les lettres de provision nécessaires pour exercer la charge. Pour Charles Dumont, l'achat de la charge a deux conséquences importantes : il doit vendre le château dit de Maniban à Thomas Morant pour la somme de 22 000 livres et il doit s'endetter pour la somme de 58 000 livres payables à Morant sur douze ans. Le jour de la signature de cet acte notarié, le 22 mai 1692, le seul échange de numéraire était de 3000 livres payés à Morant sur les gages annuels du grand maître.

Signatures en bas  
du contrat de  
vente du château,  
1692) 3E 4272,  
achat par Dumont  
de la charge de  
grand maître et  
vente par Dumont  
et fils du château à  
Thomas Morant,  
premier président  
du parlement  
(mai 1692)

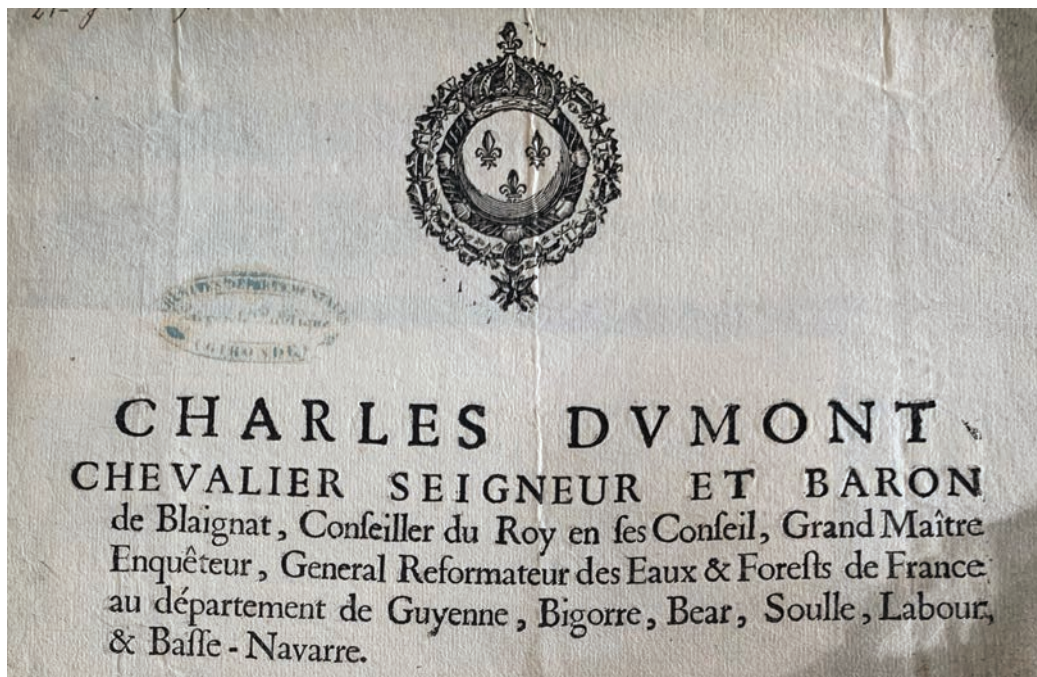


Deux autres faits marquants dans cette transaction complexe : Dumont est accompagné par son fils Gabriel (dont nous parlerons dans un prochain article) et l'acte stipule que Morant ne devient pas le seigneur de Blaignac, ce titre et les prérogatives qui vont avec restent à Charles Dumont et à ses héritiers. Il y a tout lieu de penser que Dumont

s'est mis dans une situation financière inextricable car il n'avait sans doute pas les reins suffisamment solides pour rembourser sa dette. Il devait payer au moins 5 000 livres par an avec les intérêts alors que ses gages ne suffisaient pas. Il semble probable qu'il ne possédait pas suffisamment de biens fonciers pour produire le revenu exigé pour rembourser. On peut supposer que son endettement a entraîné la vente de son office en 1699, ce qui fait que la charge n'est jamais passée à un de ses fils, notamment Gabriel. On remarquera que l'acquéreur de 1699, Nicolas de Bastard, a pu transmettre l'office de père en fils jusqu'à la Révolution ! Dumont occupe cette charge pendant huit ans environ, de 1692 à 1699. Ses gages sont de 4 000 livres par an, plus 300 livres pour le chauffage et 500 livres pour l'emploi d'un secrétaire. Les archives du grand maître de la Guyenne se trouvant

surtout à Bordeaux, nous n'avons pas une vision précise de ses activités durant ces années. Trois exemples nous permettront néanmoins d'avoir une idée de son travail. En 1693, on trouve trace de Dumont dans la communauté de Caumont dans l'Agenais dont il fait la visite de la forêt locale. Il s'est déplacé avec un juge du tribunal royal de Condom et un greffier. Cette visite a pour but de vérifier si les consuls qui gèrent la forêt pour la communauté ont respecté les nombreux articles de l'Ordonnance de 1669. Il constate qu'ils avaient fait des coupes notamment dans ce qu'il appelle « le quart de réserve », la partie de la forêt réservée pour fournir du bois pour la Marine. Il dresse procès-verbal qui constate les manquements et donne des ordres pour respecter l'ordonnance.

L'année suivante, une affiche datée du 21 juin 1694 donne des règles pour toute la province de Guyenne sous sa responsabilité. La partie la plus importante concerne l'obligation des communautés et propriétaires de ne pas couper les arbres de moins de dix ans – le roi veut des arbres plus grands qui peuvent fournir des bois de charpente pour la Marine. De plus, lorsque l'on procède à des coupes, il faut laisser des arbres qui pourront grandir encore plus. Enfin, les grands arbres, que l'on appelle « arbres de haute futaie » qui se trouvent hors des forêts, le long des fossés, haies et chemins, sont aussi soumis à des règles strictes. Dans son règlement, Dumont fait connaître la décision royale qui amnistie des coupes « irrégulières » tout en appelant à l'exécution des articles de l'ordonnance. Il donne spécifiquement des instructions à ses agents sur le terrain pour qu'ils suivent la volonté royale. L'affiche contient aussi des instructions concernant la chasse et le transport de poissons et de gibier. Le grand maître doit donc veiller à faire exécuter la politique royale dans son ressort. Il doit veiller à ce que ses agents fassent de même. Le texte est imprimé et envoyé partout dans sa circonscription pour être affiché, portant ainsi les règles à la connaissance du plus grand nombre.



*Affiche sur les eaux et forêts de juin 1694, signé par Dumont de Blaignac. Archives départementales de la Gironde, 8B 22*

Lors de sa dernière année en fonction, Dumont est associé avec l'intendant de Montauban pour faire exécuter des jugements des tribunaux des eaux et forêts et du conseil du roi. En 1699, les deux officiers sont nommés « commissaires départis » (ils ont reçu une commission du roi) pour faire exécuter les jugements émis concernant des coupes de bois dans le domaine du roi et de l'abbaye de Combelongue en Couserans. Ici aussi, le jugement vise à protéger la forêt d'une exploitation trop poussée par les habitants des communautés voisines.

Comme le montrent ces quelques exemples, le grand maître est un homme du roi, à la fois administrateur et juge. Il édicte des règles pour le ressort dont il a la responsabilité et fait appliquer les lois du royaume. Il visite aussi les forêts et donne aux autorités et populations locales les instructions sur leur gestion, notamment la coupe des arbres. Ayant pratiqué pendant de longues années les forêts du Sud-Ouest, Dumont avait une parfaite connaissance du terrain. Avait-il la capacité de faire passer ces connaissances en politique ? Difficile à dire tant la documentation est rare.

La fin de vie de Charles Dumont est encore peu connue faute de documents. Nous sommes sûrs qu'il a terminé sa vie à Paris. Lorsqu'il vend sa charge en 1699, la transaction se fait à Toulouse sans lui, il a donné procuration à un magistrat du parlement pour signer à sa place. Espérons que de futures recherches nous donneront plus d'informations sur lui et sa famille.

## CONCLUSION

La vie de Charles Dumont, seigneur et baron de Blagnac pendant un quart de siècle, peut se lire comme une leçon de modestie. C'est un homme qui a travaillé dur pendant plusieurs décennies pour le clan Colbert et le roi, notamment à Rochefort. Il y a exercé d'importantes fonctions et la confiance dont il bénéficie montre des compétences importantes, à la fois comme contrôleur ou inspecteur et comme fournisseur de la Marine en matériel stratégique – bois, fer, canons, poudre... Mais il s'est heurté à un plafond de verre qui l'empêchait de monter plus haut, il ne deviendra jamais un intendant de la Marine et, en 1688, le roi décide de se passer désormais de ses services. Son ascension sociale et professionnelle passe alors par l'achat de l'office de grand maître des eaux et forêts de la Guyenne. C'est une charge prestigieuse (il y en avait alors 16 en France) et elle aurait pu permettre d'installer sa famille dans la durée. Pour financer cet achat, il doit vendre le château de Blagnac, ne gardant que le titre de seigneur et baron mais sans les ressources de la grande propriété derrière lui. Selon toute vraisemblance, il ne peut faire face à ses dettes et doit revendre l'office en 1699. Il n'y aura pas de dynastie des Dumont ni à Blagnac, ni en Guyenne. Dumont meurt dans un certain anonymat à Paris vers 1703 ou 1704, laissant des héritiers quasiment sans héritage. Leur histoire à eux nous fournira une autre occasion de revenir sur les Dumont de Blagnac.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### *Archives nationales*

E 1733 Conseil du roi, 1666 (Permission accordée à Charles Dumont d'exploiter des mines)

E 456 Commission de commissaire général pour le sieur Dumont, 5 octobre 1672  
Marine B2 17, Commission de commissaire pour le sieur Dumont, octobre 1672

Marine B2, vol. 42 suite, Commission de commissaire général de la Marine pour le sieur Dumont

*Idem.* Instructions pour le sieur Dumont de Blagnac, commissaire général de la Marine, 24 novembre 1680

Marine B2 vol. 65 suite, le roi congédie le sieur Dumont, mai 1688

Marine B2 vol. 68, Commission de commissaire ordinaire de l'artillerie de la Marine pour le sieur Dumont, 23 février 1689

(Ces documents ont été photographiés par Claire Khelfaoui. Qu'elle en soit vivement remerciée.)

### *Bibliothèque nationale de France*

Mélanges Colbert, vol. 117, 118bis

Collection Clairambault vol. 854

### *Archives départementales de la Haute-Garonne*

1B 1925 et 1B 1929 – Charles Dumont reçu comme grand maître (1692) et résigne son office (1699)

3E 3986, testament de Marguerite de Voisins, janvier 1682

3E 4272, achat par Dumont de la charge de grand maître et vente par Dumont et fils du château à Thomas Morant, premier président du parlement (mai 1692)

### *Archives départementales de la Gironde*

8B 1 Arrêts, ordonnances et provisions, 1697-1699

8B 22 Ordonnances générales...procès-verbal général concernant la coupe de bois de haute futaye et taillis, le 8 juillet 1697

8B 835 dossiers d'appel de la Table de marbre de Bordeaux, 1626-1727

(Mes vifs remerciements vont à Louise Geneau de Lamarlière de l'Université de Bordeaux Montaigne qui a consulté ces documents pour moi).

\*\*\*\*\*

Martine Acerra, *Rochefort et la construction navale française : 1661-1815*, thèse sous la direction de monsieur le professeur Jean Meyer, Paris, Librairie de l'Inde éd. - (59-Lille : Impr. de l'ANRT), 1993, 4 vol.

*La Belle. The Archaeology of a Seventeenth-Century Ship of New World Colonization*, Editors James E. Bruseth et. al., College Station, Texas, Texas A & M Press, 2016.

Buffault, Pierre, « La forêt de Caumont avant la Révolution », *Revue de l'Agenais*, tome 58, 1931, p. 320-331.

Clément, Pierre, *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, tome 3, *Marine et Galères*, Paris, Imprimerie impériale, 1868.

Dessert, Daniel, *La Royale. Vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Paris, Fayard, 1996.

Dessert, Daniel, *Le Royaume de M. Colbert, 1661-1683*, Paris, Perrin, 2007.

Mémoin, René, *Le matériel de la Marine de guerre sous Louis XIV. Rochefort, arsenal modèle de Colbert (1666-1690)*, thèse d'État ès Lettres, université de Poitiers, Paris, Librairie Hachette, 1936.

Waquet, Jean-Claude, *Les grands maîtres des eaux et forêts de France de 1689 à la Révolution*, Paris, CNRS, 1978 (fait naître Dumont à Saint-Jean-de-Blagnac en Gironde).

# Déchiffrons ces expressions qui nous viennent du passé

Notre fidèle lectrice poursuit dans sa veine classique, après la Grèce et Ulysse dans la précédente revue, tournons notre regard vers la Rome antique. Merci à elle.

## Vouer quelqu'un aux gémonies

Très ancienne expression peu utilisée de nos jours, mais qui réapparaît de temps à autre, avec un sens très violent puisqu'elle signifie souhaiter le pire à quelqu'un, le couvrir de honte publiquement.

Son origine est latine, apparue en 385 av.J.C. sous la dictature de Camille à Rome qui avait ordonné d'exposer les condamnés à mort et suppliciés, en principe après leur mort, à la vue de la foule en place publique sur les « *Scalae gemoniae* », du latin « *gemo, gemere* », c'est-à-dire gémir et « *scalae* », escaliers bien sûr.

D'où le nom évocateur d'escaliers des gémissements et la supposition que les condamnés n'étaient peut-être pas tout à fait morts ! Certains historiens pensent que Vercingétorix a subi un sort identique après son exécution. Cet escalier reliait le Capitole de Rome au Forum près des prisons mamertines.



Lamartine l'emploie dans « *Les Méditations Poétiques* » au XIX<sup>e</sup> siècle et avant lui, Pierre Véron (1833-1900) : « ou l'apothéose ou les gémonies ; ou le piédestal ou le pilori » ou bien très actuel, dans un article du quotidien Ouest-France, le 26 /05/2019, « L'air du temps qui voue aux gémonies les institutions et les élus n'incite pas à l'optimisme »

# Les Blagnacaises face aux mutations de la société au XIX<sup>e</sup> siècle

par Monique Lanaspèze

Après avoir abordé dans le numéro précédent de la revue les questions liées au mariage, aux violences qui sont faites aux femmes et à la maternité, tournons nos regards vers leurs activités économiques, l'accès à l'école et à la culture et leur place dans la sphère publique. Comme précédemment, nous nous sommes appuyés sur les archives et documents de l'époque.

## LES ACTIVITÉS DES FEMMES SE DIVERSIFIENT ET LEUR PROCURENT UNE CERTAINE INDÉPENDANCE ET RECONNAISSANCE

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, dans l'état civil, la profession de la mariée n'est indiquée ni sur l'acte de mariage ni dans les recensements.

En 1807, « Étienne M. propriétaire, fils de ... épouse Pétronille D., fille de ... »  
Archives communales

Elle est signalée seulement comme « épouse ».

La profession est indiquée pour les seules veuves et célibataires.

Ainsi en 1810 les 67 veuves et célibataires ont comme principales professions : Ménagères (22), blanchisseuses (22), journalières (15). D'autres professions féminines sont plus rares, parmi elles on note une fille de service, une jardinière, une aubergiste, une propriétaire, une maître-valette et une « estageante », une maître-valette est l'équivalent féminin d'un maître-valet qui contracte avec un propriétaire pour travailler une exploitation contre un salaire en nature et un peu d'argent ; une « estageante » travaille pendant les moissons contre une rémunération principalement en nature (blé).

Les métiers de service sont bien représentés avec les blanchisseuses qui sont légion déjà, ce qui signifie que le métier n'était pas nouveau. On remarquera les « journalières » dont le travail était précaire puisqu'elles étaient payées à la tâche.

Il faut attendre le recensement de 1831 pour être renseigné sur le métier de toutes les femmes au moment du mariage.

En 1832 : Gabriel L. âgé de 25 ans jardinier épouse Françoise C. âgée de 20 ans, blanchisseuse.

À la fin du siècle (1896), les catégories socioprofessionnelles des 534 femmes blagnacaises sont plus diversifiées, même si certains métiers perdurent et on indique les métiers des femmes mariées comme celles des veuves et des célibataires : Ménagères (232), blanchisseuses (121), laveuses (40), passementières (27), domestiques (25), journalières (18), couturières (13), tailleuses (6), institutrices (5), propriétaires (4), rentières (3), tisseuses (2), laitières (2), modistes (2), épicières (2), repasseuses (2), cuisinières (2), autres (8) : corsetière, bergère, sage-femme, aubergiste,

marchande de volaille, lingère, receveuse des Postes, jardinière. Pour l'agent recenseur en 1896, les « ménagères » sont systématiquement des épouses, ce qui les distingue des « ménagères » de 1810 qui généralement sont des femmes adultes seules (célibataires ou veuves).

Désormais si le travail des femmes à la maison est reconnu, le nombre de femmes ayant une activité économique déclarée domine à Blagnac : 282 contre 232.



### **Blanchisseuses, laveuses et passementières**

L'importance à Blagnac des activités artisanales telles que blanchisseuses, passementières et couturières sont liées à la proximité de Toulouse. Prenons l'exemple des blanchisseuses ; elles font deux « tournées » toulousaines dans la semaine : une pour récupérer le linge sale des quartiers bourgeois ou commerçants, l'autre pour livrer le linge propre nettoyé et rafraîchi dans les eaux de la Garonne, elles lavent en position à genou et le bas de corps toujours mouillé dans l'eau du fleuve puis elles étendent le linge dans l'espace des ramiers comme elles le font depuis des temps immémoriaux. Mais, un changement important intervient dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, les lavoirs se généralisent utilisant désormais l'eau des sources du village et l'eau des fontaines ouvertes par la municipalité.

*Le lavoir  
Côte  
Abbé Cazeneuve*



Leurs conditions de travail s'améliorent ; en revanche, cela ne fait pas bon ménage avec l'hygiène. Car les eaux du blanchissage, nauséabondes, sont déversées dans les gondoles des rues du village. Alors, en 1810, le maire, Gervais Gaillard, s'y oppose fortement.

Il leur intime l'ordre de revenir vers le fleuve.

« Car les eaux de la rivière Garonne qui borde le village sont à même de blanchir le linge dans toute sa perfection et de plus ce lieu de tout temps a été assigné aux blanchisseuses »

*Archives Municipales de Blagnac- Blagnac Questions d'Histoire n°27 Hommage aux blanchisseuses*

Mais, il est trop tard et il n'y aura pas de retour en arrière !

Autre nouveauté : le métier de la laveuse fait son apparition dans les derniers recensements du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle travaille chez plusieurs blanchisseuses. Ainsi une hiérarchie sociale va s'établir : les unes sont les patronnes et les autres sont les ouvrières. Une blanchisseuse pouvait employer plusieurs laveuses.



*Passementières  
au métier  
déployé  
sur la place  
du village*

Il en est de même pour les frangeuses, employées par les passementières. Celles-ci confectionnent des galons, des franges, des glands, pour la décoration des appartements et pour l'embellissement des riches maisons toulousaines, même si la simplicité caractérisait cet artisanat local. C'était essentiellement un travail de femmes même si on y trouvait certains hommes.

« Le premier travail était la confection des écheveaux afin de garnir les bobines. Les bobines étaient ensuite disposées sur le métier à tisser.

La passementière appuyait alternativement sur les pédales reliées aux bobines par des courroies ; ses pieds allaient de l'une à l'autre de ces pédales en fonction de la couleur désirée tandis que ses mains poussaient entre les 7 à 8 fils la navette pointue aux deux extrémités ; grâce à ce va-et-vient se dessinait peu à peu le galon qui mesurait 20 ou 50 mètres.

À partir du galon, en travaillant en rond, il fallait confectionner franges et glands. Il fallait plusieurs jours de travail pénible et minutieux avant de rapporter à Toulouse les pièces demandées ».

*Blagnac Questions d'Histoire Revue n°30 : Blagnac, petit village : franges et pompons*

Couturières, blanchisseuses, passementières etc... ont appris le métier par l'apprentissage auprès de leur famille.

Au-delà de ces métiers plus valorisés, les métiers précaires et de service perdurent comme les domestiques et journalières à la tâche chez les grands propriétaires. Et même les « métiers du sexe » s'exercent un temps dans le village, pour preuve cette note de la préfecture du 2 octobre 1841 :

« Par votre lettre... vous me demandiez que je fasse arrêter plusieurs filles publiques qui ont fixé leur résidence à Blagnac depuis l'arrivée de la troupe qui a été envoyée en cantonnement et que je leur défende de revenir dans cette commune... »

*Archives municipales 2 I*

Mais l'amélioration des conditions de vie des femmes et des ménages est évidente. Les femmes qui travaillent ne sont plus vues comme des mauvaises mères, même les édiles le reconnaissent :

Le maire Félix Debax déclare le 18 juin 1888 qu'« une école maternelle devient indispensable, qu'il y a 70 à 80 enfants de 2 à 7 ans dont les mères sont au blanchissage du linge et ne peuvent exercer une surveillance active sur leurs enfants, qu'en envoyant ces enfants à l'école maternelle les mères pourraient ainsi s'adonner entièrement à leurs travaux, ce qui produirait un surcroît de ressources pour la famille, les enfants enfin y trouveraient de grands avantages sous le rapport de l'hygiène et de la santé. »

*Archives Communales*

Remarquons, pour finir, qu'un grand nombre de Blagnacaises travaillent dans des métiers qui mettent désormais en valeur la féminité : la blanchisseuse, la corsetière, la modiste comprennent, partagent, flattent cet amour du beau linge fin, immaculé ; ces activités lui donnent le droit de regard sur le corps et l'intimité de sa cliente.

### L'image des femmes

De sage et vertueuse au début du siècle, elle donne à la fin de cette période, une image de la femme plus libre, plus féminine. Au début du siècle, la charge de textile boursoufle le corps des femmes tant de la noblesse que de la paysannerie et ne donne à voir aucun aspect de la sensualité du corps féminin.

Ainsi le montrent ces deux portraits peints par une famille toulousaine d'artistes peintres reconnus : les Roques (Joseph et Guillaume) dans la première moitié du siècle.

*Marie Thérèse Guignon, artiste lyrique épouse en 1792 Louis-Cécile-Marie de Campistron de Maniban, propriétaire du château de Blagnac de 1795 à 1810 (Musée du Vieux Toulouse)*



*Jeanne Cricq-Lussan (1769-1823): jardinière toulousaine remariée à Antoine Lussan tonnelier à Blagnac en 1814. (Église Saint-Pierre - Blagnac)*

Mais, au fur et à mesure des années, le volume textile s'effondre, les robes sont plus courtes et plus légères comme en témoignent ces deux photos.



Portrait d'une  
jeune femme vers  
1900.  
Musée Paul Dupuy



La plage de Biarritz  
en 1886  
Blagnac Questions  
d'Histoire  
Revue n°42  
par le photographe  
Georges Ancely

## LES BLAGNACAISES ACCÈDENT TARDIVEMENT À LA CULTURE

Au XIX<sup>e</sup> siècle si l'instruction des garçons est actée, celle des filles était une nouveauté. De 1800 à 1809, seulement 8,5 % des femmes savent signer au bas de leur acte de mariage pour 40 % des hommes. Le déséquilibre du début du siècle tend à se réduire vers la fin du siècle. De 1873 à 1882, 67 % des femmes signent leur acte de mariage et 82 % des hommes : la différence entre les deux sexes s'est réduite même si c'est un trop léger indicateur pour mesurer leur degré de culture.

### Le long chemin vers l'école publique des filles

L'école religieuse coexiste à Blagnac avec les institutrices privées car il était coutumier que l'enseignement féminin soit le privilège de l'Église. En juin 1807 une lettre adressée au préfet vante les mérites d'une institutrice privée :

« Depuis six ans elle apprend aux jeunes filles à lire, à écrire, à tricoter. Les bons principes qu'elle donne lui ont fait confiance de la majeure partie des pères et mères des familles les plus distinguées de la commune. »

*Archives communales, (Blagnac Questions d'Histoire n°40 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry)*

Les Trappistines, arrivées à Blagnac en 1852, sont priées par les Blagnacais d'ouvrir une école de filles. Étant un ordre contemplatif, les Trappistines ne pouvaient assurer cette mission. Elles la confièrent aux sœurs de Nevers qui dirigeront cette école jusqu'en 1904.

On le voit, même s'il a le mérite d'exister, l'enseignement donné aux jeunes filles est un peu limité et réservé aux filles de bonne famille ! De plus, si elles ont droit

à une forme d'instruction, elles doivent être séparées des garçons ! En 1816, un membre du conseil municipal signale qu'une institutrice se permet de mêler dans sa salle d'école les garçons et les filles. Un jury recommande à l'institutrice de se conformer aux lois et ordonnances royales qui ne permettent pas de mêler les garçons et les filles dans les écoles !

En 1847, la Préfecture envoie une somme de 40 francs à madame Duclos, institutrice primaire privée de Blagnac ; maigre contribution ! Aussi, les institutrices restaient peu de temps peut-être aussi par manque d'élèves, car les filles quittaient l'école très tôt. Quant à l'école publique pour filles :

La commune précise le 8 août 1852 « qu'elle n'a pas les ressources nécessaires et que, par ailleurs, il n'y a dans Blagnac aucune femme dont la position puisse réclamer cet établissement » !!!

*Archives communales, Blagnac Questions d'Histoire Revue n°41 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry*

Mais, 20 ans après, le 16 juin 1867, le conseil municipal pose la question d'une école spéciale de filles car le ministre Duruy fait voter cette année-là une loi qui stipule que toute commune de plus de 500 habitants et au-dessus est tenue d'avoir au moins une école publique de filles.

Les conseillers considèrent que « depuis treize ans les jeunes filles de Blagnac reçoivent dans une école libre légalement établie dans la propriété dépendant du monastère des Trappistines une instruction solide et appropriée aux divers besoins des familles, quelle que soit leur position et leur fortune, que les jeunes filles qui appartiennent à des parents pauvres y sont reçues gratuitement et qu'elles peuvent y acquérir l'instruction qui leur sera nécessaire puisqu'elle est départie par cinq maîtresses qui toutes possèdent l'aptitude nécessaire pour chaque degré d'enseignement. »

*Archives communales, Blagnac Questions d'Histoire Revue n°41 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry*

En 1880, l'Académie déplore que « Blagnac, commune de 1831 habitants, ne possède pas encore d'école publique de filles. ». La décision est repoussée par le conseil car

« les frais occasionnés par cette création seraient considérables indépendamment du traitement d'une institutrice et peut-être même d'une institutrice adjointe : la location ou la construction de locaux nécessaires à cet égard... l'acquisition du mobilier... »

*Archives communales, Blagnac Questions d'Histoire Revue n°41 - L'enseignement primaire avant Jules Ferry*

Le 10 juillet 1881, enfin, un arrêté préfectoral met en demeure la commune de « voter dans un délai d'un mois la création d'une école publique de filles ». La commune reçoit une aide de l'État pour acquérir le matériel scolaire et louer un local pour établir cette école. Le conseil municipal s'exécute et loue une maison située sur le boulevard Firmin Pons actuel.

Elle « se compose d'un vaste rez-de-chaussée destiné à la salle de classe de l'école publique des filles, d'une cour et d'un jardin et en outre de diverses chambres au premier et deuxième étage pouvant servir de logement à l'institutrice. »

*Archives communales*

Résultat, en 1882, 61 filles fréquentent l'école, une deuxième classe est créée et une adjointe est nommée. L'état paie un salaire de sept cents francs à l'institutrice (alors que l'instituteur est payé neuf cents francs.). Puis se pose à la municipalité le

problème de la construction de l'école publique des filles car le bâtiment loué est loin d'être satisfaisant ! La solution viendra en 1892 d'une généreuse donatrice : Jeanne Hérisson qui fera don de sa maison à la commune.



### **Les loisirs et la culture**

Les moissons et les vendanges sont l'occasion de joyeuses fêtes pour les hommes et les femmes du village.

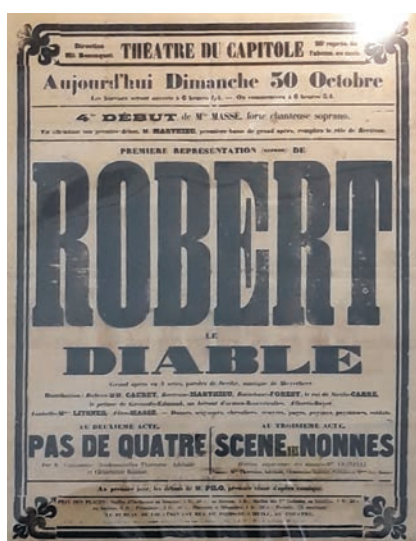


*Vendanges à  
Blagnac en 1896 -  
B Q H Revue n°42  
- le photographe  
Georges Ancely*

La bourgeoisie  
goûte aux joies  
du jardin  
de la propriété.  
Photo de Mme  
Filhol, propriétaire  
du domaine de  
Montplaisir  
BQH Revue n°42  
- le photographe  
Georges Ancely



Affiche  
Théâtre du Capitole  
Musée du Vieux  
Toulouse



À la fin du siècle, la blanchisseuse comme la bourgeoisie fréquente le théâtre du Capitole et quand l'artiste n'est pas au niveau de la renommée du lieu mythique du « bel canto » ... elle sait le manifester !

Les femmes qui travaillent ont peu de vacances mais elles iront, imitant les riches Toulousaines, voir la mer et même la montagne (Luchon, ville thermale, connaît son plein développement au XIX<sup>e</sup> siècle).

## LES FEMMES S’AFFIRMENT DANS LA SPHÈRE PUBLIQUE

L'identité des femmes va évoluer au cours du XIX<sup>e</sup>. Alors qu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le sexe féminin est signalé dans les archives communales comme la femme de, la veuve de, la fille de... et non comme une femme ayant une identité propre.

6 Messidor an II de la République Française une et indivisible  
Sur une dénonce faite par le citoyen François Cassagne à la municipalité de Blagnac qui a porté plainte que la citoyenne fille D. et l'épouse de Pierre D. dit Trapet avaient été voler les oies au terrain de Bertrand Dadé dont les témoins sont le berger de la métairie du Riou, la femme de Exupère Dadé et ....

Archives municipales

De même, le 9 mai 1811 :

« Un arrêté du préfet...et sur les ordres de notre auguste Empereur, ordonne des réjouissances publiques à l'occasion de la naissance de Monsieur le Roi de Rome, son auguste fils.

Le Sieur Antonin Couderc, matelot, ayant fait un service actif de plus de huit ans pour le service des vaisseaux de sa majesté l'Empereur... natif de Blagnac, âgé de vingt-huit ans, pauvre et indigent, accablé d'infirmités qui sera présenté au maire pour y manifester le désir de se marier et de profiter de la gratification que lui accorde ledit arrêté, ayant dit vouloir s'unir avec la nommée Pétronille D, pauvre, sage et vertueuse, habitant de cette commune. »

*Archives municipales*

La soumission des femmes, même citoyenne sous la Révolution française, au père ou au mari est une réalité. Et pourtant, grâce aux ouvertures de la Révolution, elles ont pénétré l'espace social et public. Présentées parfois dans les documents comme des émeutières ou des subversives, les femmes sont accusées de mettre le monde à l'envers par leurs propos séditieux et leur absence de discipline. La période révolutionnaire fournit de beaux exemples lors des crises et des émeutes de subsistance liées aux disettes, aux mauvaises récoltes ou au choix des autorités politiques.

25 Prairial an II :

Nous... maire officiers municipaux agent national et notables étant dans nos fonctions pour des affaires de la dernière conséquence et revêtus de nos écharpes ou rubans tricolores ...Jean Tirul promptement descendu, aurait trouvé une troupe de femmes et hommes attroupés à l'entrée de la porte de la société lesquels avons prié et sommé de se séparer ou retirer ou entrer à la salle de la société et sur ce dit attroupement se serait dissipé et un peu calmé.

Le maire ... quelques notables descendirent de la maison commune revêtus de leur écharpe sur un second bruit qu'ils entendirent et toujours à l'entrée de la maison de la société populaire le dit citoyen maire a entendu Margueritte Debax veuve Bruyère, la femme de Pierre Barrué ... qui faisait un grand bruit et disait que son mari se lassait de manger du millet ainsi que la Margueritte Debax veuve Bruyère que l'une et l'autre se fâchaient des subsistances de millet.

*Archives municipales*

1793

« ...Elle, avec toujours un grand ton, à répondre que la municipalité était de bougres et foutus canailles ; non pas une fois mais plus de vingt fois, dire dans les rues et cet acte en présence de plusieurs citoyens de notre commune, et en outre chez le boulanger après plusieurs menaces contre la municipalité, en disant qu'il n'avait pas besoin que la municipalité lui fit un bon et qu'elle allait se prendre le pain et qu'elle s'en allait et que la municipalité aille se faire foutre et elle s'est pris un pain de quatorze livres sans permission du boulanger ni un bon de la municipalité dont le citoyen Guillaume Pressac boulanger est venu à la maison commune, nous a déclaré que ladite Escot s'était pris le pain sans permission et sans « peze ». De tout quoi avons dressé le procès-verbal pour être présenté...

*Archives municipales*

Lors du partage des biens communaux en 1791, elles ont droit à une terre, à un pré, même si les conditions d'octroi sont un peu moins favorables que pour les hommes (sauf pour les célibataires)

« Le partage se fera par tête d'habitant domicilié, de tout âge et de tout sexe absent ou présent. »

*Archives municipales*

Malgré les années qui passent, ces femmes du XIXe siècle ont gardé leur franc-parler.

Ainsi le raconte un jeune homme dans un procès-verbal de plainte (annulé par la suite car peut-être l'affaire a semblé un peu futile à l'époque) :

« Je me promenais avec Jean L., ouvrier boulanger, dans l'île sur le bord du canal de fuite lorsque j'entendis Antoinette B. et Marquèse B. sa sœur, blanchisseuse, qui lavaient de l'autre côté du canal, crier : Dis donc cochon, dis donc salaud... je m'arrêtai à ces cris et demandais à ces femmes si c'était à moi qu'elles s'adressaient... elles me répondirent que oui, que j'étais un voleur... »

*Archives municipales - Rapport de police-1849*

Certaines outrepassent la loi, ainsi en 1854 la plainte déposée par un cultivateur à qui on avait volé des pommes de terre.

« Avant d'aller vendre au marché de Toulouse, il a trouvé à propos d'aller vers les deux heures du matin à sa propriété pendant que son ânesse mangeait... il apparut au-devant de lui une femme qui portait sur sa tête un sac contenant quelque chose de pesant ; il hâta le pas pour l'atteindre et ayant reconnu que cette femme était Jeanne L., son ancienne voisine, il lui dit :

Mais que faites-vous par ici Janneton de si bonne heure ?

Et vous lui observa celle-ci ?

Mais que portez-vous dans le sac ?

Pas grand-chose, a répondu la femme.

Oh bas, pas grand-chose cependant il paraît que la charge vous pèse beaucoup !

Je veux savoir ce que vous portiez car vous ne possédez rien ici et je soupçonne fort que vous venez voler quelque chose !

Et au moment où il lui saisit le sac la femme l'a jeté par terre et s'est enfuie, emportant trois ou quatre bouquets de fleurs dans lesquels il y avait des lys » et une fois le sac ouvert, il y avait des fèves !!!

*Archives municipales- (Extrait du procès-verbal - Rapport de police 1854)*

Quelques femmes, remarquables, ont œuvré pour améliorer le sort de leurs semblables.

« 1892 - Legs de la Dame Hérisson Jeanne, épouse Bégué  
Maître R. notaire à Toulouse informe Mr le Maire de Blagnac qu'aux termes d'un testament public... le 10 août 1892, la Dame Hérisson a légué à la commune de Blagnac la grande maison qu'elle possédait et habitait à Blagnac, à la condition que cette maison sera affectée à une école de filles...

*Archives municipales*

Cette maison servira d'école publique de filles puis de maternelle jusqu'en 1972.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les Blagnacaises sont plus instruites, plus libres, plus indépendantes. Leur vie sociale est plus riche malgré l'inégalité des classes sociales, en un mot leur vie s'améliore.

Cela a des répercussions sur l'espérance de vie des femmes à la naissance : elle augmente à la fin du siècle, pouvant même dépasser celle des hommes certaines années, car certains meurent pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire.

37 ans pour les hommes/ 38,6 ans pour les femmes en 1810

57,5 ans/ 48.8 ans en 1860

53,8 ans/ 65.4 ans en 1890

*(Archives départementales)*

Ainsi le « cœur » est au centre de l'identité des femmes au XIX<sup>e</sup> par leur statut d'épouse et de mère mais, au fur et à mesure des années, la réduction des naissances, l'affirmation de leur identité, l'image du corps qui se précise avec les progrès de l'hygiène vont changer la vision de leurs contemporains.

La culture savante des femmes va petit à petit « submerger » la culture affective. « Une dérive lente et discrète, mais sans retour, écarte bel et bien la conscience féminine de ses ancrages traditionnels ».

À Blagnac comme ailleurs, les conditions sont là pour que le féminisme s'affirme au début du XX<sup>e</sup> car les femmes n'ont toujours pas accès aux droits civiques.

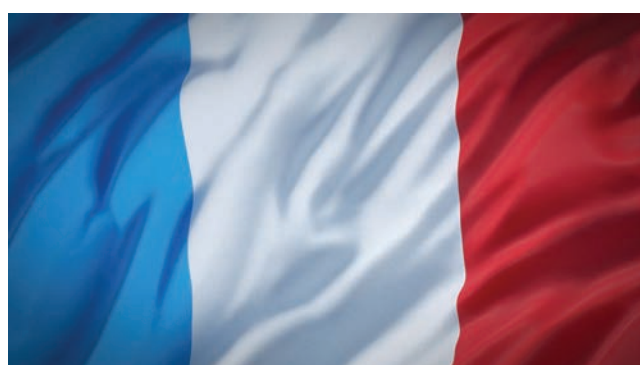
## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Blagnac Questions d'Histoire

Revue n°7 et 8 : Il y a cent ans... une école publique de filles

Revue n°32 : Pauvreté et assistance à Blagnac du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle

Archives Départementales : Registre Etat civil 1800-1900 1 E10 à 19



## **GUERRE D'ALGÉRIE : L'HISTOIRE PARTAGÉE ET APAISÉE**

# **LE 60<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE**

Pour commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, nous avons déjà longuement évoqué le sort des « appelés » trop souvent, hélas, morts pour la France comme Gérard Fano et trois autres Blagnacais. Cette guerre a aussi entraîné l'exode massif de pieds-noirs obligés de fuir l'Algérie, de rejoindre la France et d'entamer une toute nouvelle vie. Nous vous présentons les souvenirs de l'un d'eux. Nous remercions à l'avance tous ceux qui, se sentant concernés d'une façon ou d'une autre par cette guerre, nous communiqueront, comme lui, leur témoignage. Qu'ils soient pieds-noirs, Harkis, descendants de militaires français ou de combattants du FLN, indépendantistes ou non, le récit de leur vécu peut contribuer à une meilleure compréhension de chaque situation et à la disparition des dernières traces de ressentiment.

# Gilbert : d'Alger à Blagnac

par *Suzanne Béret*

Gilbert, alors âgé de 15 ans, quitte l'Algérie au printemps 1962 avec ses parents comme des milliers d'autres pieds-noirs, pour rejoindre « la patrie » parfois jamais vue, et, après bien des détours, il s'installe à Blagnac en 1983 où il habite encore aujourd'hui.

## CAUSES DU DÉPART

La jeunesse de Gilbert et de son frère, Jean-Pierre, a été bercée par des histoires de guerre racontées par leurs parents : 39-45, n'est pas loin et a laissé des blessures encore « fraîches dans le souvenir » de ces derniers. Leur mère, Éliane, se souvient surtout des bombardements sur le port d'Alger et des escaliers à descendre « quatre à quatre » pour rejoindre la cave. Leur père, Georges, parle longuement de la guerre qu'il a faite dans un régiment de spahis, du débarquement à Saint-Tropez le 16 août 1944, de la libération de Toulon, de la bataille des Vosges où il est grièvement blessé à la tête et de ses décorations pour sa bravoure : croix de guerre, médaille militaire et Légion d'honneur.

Tout à coup la guerre quoique « sournoise, larvée, rampante » devient une réalité pour ces enfants. Depuis novembre 1954, « des événements » faits d'attentats, sabotages, arrestations... touchent surtout les campagnes de l'Algérie et les montagnes. Mais, un jour de 1957, une rafale de

mitraillette retentit tout près de Gilbert qui attend le trolleybus pour aller au lycée. Plusieurs personnes s'écroulent et un homme vêtu d'un grand burnous blanc qui sort de la mosquée, est tué à bout portant. En fait, c'était un Agha (notable kabyle, chef de village et député à l'Assemblée nationale algérienne) et ses gardes du corps. Le jeune garçon comprend alors que la « guerre » n'est pas un jeu et qu'elle est bien arrivée à Alger.

Les attentats se multiplient et s'amplifient, des bombes dissimulées dans les poubelles ou les lampadaires explosent un peu partout dans la ville et même au milieu des spectateurs d'un match de foot. Dans ce climat d'insécurité, comme d'autres pieds-noirs, les membres de la famille de Gilbert soutiennent les actions de l'armée française : « la bataille d'Alger », sans la remettre en cause. Ils mettent tous leurs espoirs dans le général de Gaulle, dont le retour a été organisé par le général Salan, membre du Comité de salut public. En juin 1958, Gilbert, son père et bien d'autres



*Georges  
à la bataille  
des Vosges*

vont l'accueillir chaleureusement à sa descente d'avion sur l'aérodrome de Maison Carré, près d'Alger, et, confiants, écoutent son « fameux » discours du 4 juin. Les oncles de Gilbert, eux sont mobilisés dans la territoriale, montant la garde à tour de rôle dans des endroits sensibles pour « aider » l'armée française.

*Défilé à Birmandreïs  
en l'honneur de  
Georges (devant à  
gauche) à qui  
Jacques Soustelle  
vient de remettre la  
Légion d'honneur*



Mais, ce temps dit de la « pacification » ne dure pas. En septembre 1959, de Gaulle se déclare partisan de « l'autodétermination du peuple algérien par référendum » et rappelle le général Massu à Paris. S'ensuivent de terribles affrontements entre partisans et opposants. La famille de Gilbert a la conviction « qu'un cap a été franchi et que plus rien ne sera comme avant ». L'armée

ne les protège plus, ayant reçu l'ordre de rester dans les casernes. Aussi, beaucoup de pieds-noirs, comme eux, ne pouvant compter que sur eux-mêmes, adhèrent à l'OAS et s'y impliquent plus ou moins.



Même les enfants participent en servant, par exemple, d'agent de liaison en transportant des tracts dans les cartables. Gilbert, quant à lui, attache à des ballons de baudruche des petits papiers portant les men-

tions « Algérie française, Vive la France ». Puis, il les laisse s'envoler en signe de résistance.

Mais, l'espoir mis dans l'OAS est anéanti en avril 1961 avec l'échec du « putsch d'Alger » qui « ouvre la porte aux exactions aveugles des deux bords, tant du côté de l'OAS que du FLN ». Sûrs de leur indépendance prochaine, les Algériens se

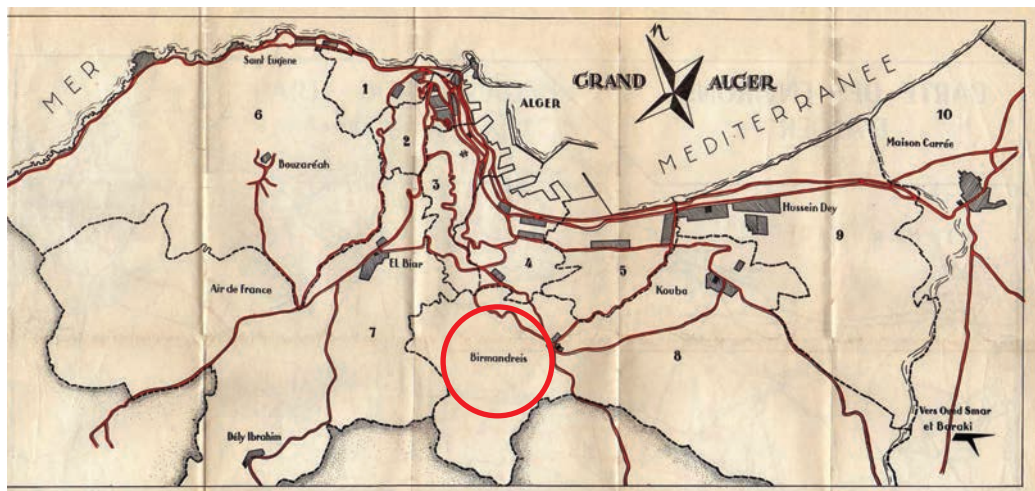
mettent à défilé dans les rues « avec banderoles et drapeaux algériens ». En passant devant chez Gilbert et ses voisins pieds-noirs, ils lancent des cailloux sur les volets heureusement tenus fermés en prévision et crient « la valise ou le cercueil ». Le directeur du collège de Jean-Pierre



est abattu devant ses élèves, le curé assassiné, les petits commerces fermés sur ordre du FLN, comme l'épicerie de Mohamed face à la maison de la famille de Gilbert.

Le 26 mars 1962, Georges et de nombreux Algérois profondément déçus, manifestent contre les accords d'Évian signés le 18. Des coups de feu tirés depuis les toits, rue d'Isly, entraînent la riposte des soldats qui mitraillent la foule désarmée faisant 80 morts et 200 blessés. La situation n'est plus tenable d'autant plus que Georges est menacé de mort. Il en a été prévenu par des voisins algériens, anciens combattants de 39-45 dans l'armée française.

Il faut partir et quitter le quartier. Le déménagement commence, exceptionnellement et grâce à des relations du père, sous la protection des soldats français, tout ce qui ne peut être emporté est brûlé ou laissé sur place. De rage, Gilbert coupe la belle vigne derrière la maison, son père en plein désarroi, donne un dernier coup de balai totalement inutile et ferme la maison à clé (clés conservées pieusement depuis).



*Le Grand Alger*

Tous se rendent compte que ce départ sera sans retour...

## LA VIE D'AVANT

Gilbert est né en 1947 dans la banlieue sud d'Alger à Birmandreïs (ou Bir Mourad Rais). Sa petite maison entourée d'un jardin et d'une grande cour abritée du soleil par une tonnelle, s'élève au croisement de deux rues dans le paisible quartier « des Sources ». Son père travaille au Centre des impôts.



*La petite maison : 49m<sup>2</sup>*

## La Kabylie

Ses lointains ancêtres paternels ont quitté leur Alsace natale en 1872 pour conserver leur nationalité française. En effet, à la suite de la guerre de 1870, l'empire allemand annexe cette région et la Moselle (traité de Francfort en 1871) que la France ne

*Les premiers arrivants et les deux générations suivantes*



*Dra-El-Mizan (en bas à gauche) en Kabylie*



récupère qu'en 1919. Ils émigrent en Kabylie où ils obtiennent quelques hectares de terres à 5 kilomètres de Dra-El-Mizan.

La grand-mère paternelle de Gilbert, veuve très peu de temps après son mariage, y habite avec son frère dans une minuscule ferme. Leur bourg s'appelait Beauprêtre du nom d'un officier français assassiné en 1840 et aujourd'hui Boufhaima. Ils « vivent chichement » de la culture de quelques céréales et surtout des figuiers et

*Les mulets avec dans la carriole Gilbert et sa mère*



des oliviers plantés au siècle précédent, « à la sueur de leur front » par les premiers parents et de l'élevage de quelques chèvres. L'oncle vend leur production au marché du jeudi de Dra-El-Mizan avec sa carriole tirée par deux mulets. Ils ne ressemblent pas du tout à la représentation que s'en font les

métropolitains, les voyant tous comme « des sales méchants colons faisant suer le burnous ».

Dès son plus jeune âge, Gilbert accompagne ses parents à Beuprêtre au moins une fois par an au printemps pour éviter l'écrasante chaleur de l'été. Il faut toute une journée pour arriver. Ils n'ont pas de voiture et le train, sorte de tortillard, s'arrête à toutes les gares. L'oncle vient les chercher à celle d'Aomar et les braves mulets parcourent les 20 kilomètres restants sur une mauvaise route tortueuse en plein soleil et à flanc de montagne peinant très dur dans la montée. Chaque fois, Gilbert



*Des fleurs  
au pied  
du massif  
Djurdjura*

se régale de voir cette Kabylie à cette période de l'année, sa nature verdoyante « pleine de toutes sortes de fleurs sauvages, de chants d'oiseaux et de parfums ». Le séjour est un enchantement pour Gilbert et son frère avec la pêche aux grenouilles dans l'oued, la chasse aux escargots après une averse que la grand-mère prépare en sauce avec du « felefel », sorte de redoutable piment rouge. Le lundi de Pâques, a lieu le « Toukouk », la grande fête des pieds-noirs avec le déjeuner sur l'herbe, l'occasion de réunir parents et amis. Parmi ceux-ci, un notable kabyle, Sidi D., et sa famille qui habite à quelques kilomètres dans un douar (petit hameau perché au sommet d'un piton) et qui possède de grands vergers dans le djebel (montagne en arabe). En signe de bonne entente, il a fourni la laine des moutons aux parents de Gilbert en cadeau de mariage pour le matelas tandis que la grand-mère a hébergé les fils pour aller à l'école de Beuprêtre. Sidi D., député à l'Assemblée nationale algérienne, sera tué par le FLN et les fils fuiront leur pays.

Une partie de pêche dans l'oued Ksari presque à sec, précède le repas pris à l'ombre des eucalyptus, autour d'une bâche étalée par terre. Il se compose de mets typiques de la région kabyle arrosé du vin de leur



vigne. Les enfants n'ont droit qu'à de l'eau coupée d'antésite.

Ces moments si agréables où chacun ressent la chaude amitié entre les deux familles

prennent fin en 1954 : le risque de se faire égorger est trop grand.

## La Méditerranée



Les grands-parents maternels sont de Bône, ville surtout peuplée d'Italiens et de Maltais qui avaient fui la misère et qui vivent de la pêche. Le grand-père y a exercé le métier de sellier-bourrelier dans un petit atelier. Après le divorce, la grand-mère habite à Birmandreïs, une maison contiguë à celle de Gilbert, un portillon toujours ouvert permet de la rencontrer quotidiennement.

Dès qu'un des oncles a acheté une voiture, toute la famille s'y entasse et passe le



Les « Ondines »  
vue générale



dimanche au bord de la mer sur la plage de galets des « Ondines ». Les riches, eux, s'installent à Sidi Ferruch, de l'autre côté de la baie d'Alger sur une plage de sable fin près d'une forêt de pins. Peu importe, ce sont d'agréables journées passées à patauger, faire des « constructions » de cailloux ou simplement à profiter de

l'air marin à l'abri du grand parasol où s'étale la réclame de l'« ambre solaire ». Dans le quartier de Gilbert, pieds-noirs et Algériens autochtones cohabitent et s'entendent parfaitement bien. Ils partagent les légumes au moment de la récolte, échangent les pâtisseries lors des fêtes religieuses : autant à Pâques ou Noël que pour l'Aïd ou la fin du Ramadan. La dernière grande fête a été le baptême de la petite sœur née en 1961. Les nombreux oncles, tantes, cousins et cousines ainsi que quelques voisins sont venus partager le repas et se joindre à la joie des parents de l'arrivée d'une fille après les deux garçons.



*Éliane, la mère,  
avec la petite sœur*

## L'INSTALLATION EN FRANCE

En quelques mois, la violence, la haine, la peur remplacent cette vie calme, sereine, cordiale, amicale. Après avoir quitté en catastrophe le beau quartier des Sources, Gilbert et les siens se retrouvent « sur le pont d'un bateau encombré de baluchons et de valises, la panique, l'angoisse au cœur et, dans les yeux, que les larmes embuent, la côte de l'Algérie qui lentement s'estompe... ».

Avec leurs valises, ils débarquent à Marseille et malgré un accueil désagréable (le mot est faible !), prennent le train pour Saint-Raphaël. Grâce à des parents qui y venaient en vacances, ils peuvent s'installer à Agay dans des tentes du camping de l'EGA (Électricité Gaz de l'Algérie) et y rester seulement les deux mois de mai et juin. Heureusement, la marraine de guerre de Georges avec laquelle il avait gardé de bons rapports par correspondance, leur offre son appartement de Lyon tandis qu'elle occupe sa maison de campagne. La petite sœur y fera ses premiers pas sur le balcon. Le soir, ils vont prendre le frais le long des berges du Rhône. Ils apprécient, après « toutes ces années de tension, de peur et d'inquiétude, le plaisir de se promener librement sans être agressé, de vivre dans un pays en paix ».



*La traversée  
en bateau*

Georges obtient, en tant que mutilé de guerre, un poste de contrôleur aux impôts indirects. L'hiver, il travaille dans une grande usine de transformation des betteraves à quelques kilomètres de Troyes en Champagne où il surveille les transports d'alcool.

Après un mois passé dans la chambre d'une pension de famille, ils s'installent dans la banlieue de Troyes dans l'appartement d'un petit HLM qu'il faut meubler et qui se révèle glacial malgré le poêle à mazout. N'ayant que leur valise, Il leur faut également acheter des vêtements chauds d'autant plus que l'hiver 1962 est très



*La grande usine  
de transformation  
des betteraves*

rigoureux. La vie est beaucoup plus chère qu'en Algérie et pour « arrondir les fins de mois » Éliane garde l'enfant en bas âge d'une voisine.

En octobre, ils reçoivent avec joie le « cadre », sorte de grand container en bois, envoyé par une tante restée en Algérie contenant les affaires abandonnées en partant précipitamment (vaisselle, bibelots, linge, quelques meubles, la machine à coudre...). Quelques temps après

reviennent aussi d'Algérie la grand-mère paternelle et son frère auxquels le FLN a réquisitionné récolte et terres en Kabylie.

Gilbert, à la suite de l'année scolaire catastrophique et « chamboulée », sans troisième trimestre en Algérie, va au lycée d'État de Troyes où il a du mal à suivre et doit redoubler la première. Ensuite, ses résultats sont excellents et, en 1965, il obtient le bac avec mention. Cela le rend fier et le console de son redoublement. Il décide de s'engager dans des études supérieures pour devenir ingénieur. Comme des parents habitent à Toulouse après leur rapatriement, sa mère et surtout son père le poussent à choisir cette ville. Aussi, à la rentrée, il s'y rend et entre à l'INSA (Institut National des Sciences Appliquées) de Toulouse.

Après y avoir étudié pendant quatre ans, jeune diplômé, il se marie, devient père de famille. Il fait son service militaire dans l'armée de l'air à Metz puis à Toulouse-Franczal. Il rentre ensuite à la SNCF puis en 1972 à la CIMSA (filiale de Thomson) à Paris. En 1982, THOMSON lui propose un poste particulièrement intéressant à Toulouse. En vue du prochain déménagement, le couple achète un terrain à Blagnac où il fait bâtir une villa dans un nouveau lotissement. Après un séjour à Mondonville chez la grand-mère paternelle pour attendre la fin des travaux, toute la famille y emménage alors que le dernier des trois enfants n'a qu'un an.

Après tant de péripéties dont le souvenir ne s'effacera jamais dans la mémoire de Gilbert, sa vie et celle des siens, tous parfaitement intégrés, se déroule à Blagnac où aujourd'hui, lui et son épouse passent une paisible retraite profitant de tout ce que leur offre cette ville d'adoption sur le plan culturel ou autre.

## REMERCIEMENTS

Je remercie infiniment Gilbert L. de m'avoir si aimablement confié ses souvenirs, permis de consulter tous les documents en sa possession et apporté de nombreuses précisions sur cette période de l'histoire de France et de l'Algérie.



*L'école primaire en 1954 :  
« le vivre ensemble » est bien visible*

---

## NOS DISTRIBUTEURS

---

**BHM est heureux de vous annoncer qu'un nouveau distributeur de presse propose désormais nos revues la vente.**

**Bienvenue au Colibri : 10 boulevard Firmin Pons à Blagnac.**

**Signalons que Multicopies, notre éditeur et diffuseur de la revue, est désormais installé au 13 B Route de Grenade.**

**Nos autres distributeurs sont les Tabac-Presses du Plan du Port, du Ritouret, d'Andromède à Blagnac et le Tabac-Presses de Beauzelle.**

**A tous, MERCI.**

---

# Rapatriés d'Algérie,

## les conditions d'accueil dans la Haute-Garonne

par Annie Thomas

Ils sont arrivés par milliers par bateau et par avion, fuyant l'Algérie et la violence, une valise à la main et les yeux pleins de larmes pour s'installer dans un pays peu préparé à les accueillir et parfois hostile. Ils ont dû dans l'urgence trouver un logement, un emploi, une école et reconstruire leur vie. Quelles sont les conditions d'accueil qui leur étaient réservées dans la Haute-Garonne et plus particulièrement à Blagnac ?

### L'EXODE DE PRÈS D'UN MILLION DE PERSONNES

Si les accords d'Évian et le cessez-le-feu (18 et 19 mars 1962) scellent la fin de la guerre d'Algérie, ils ouvrent une nouvelle crise, l'exode des Pieds-noirs, ou le rapatriement des Français d'Algérie suivant l'appellation officielle.



La Une de la Dépêche du Midi du 19 mars 1962 (valise de GJF)

Au total, entre 1962 et 1965, près d'un million de personnes arrivent en France alors que seuls 400 000 rapatriés étaient initialement attendus par les autorités pour les quatre années suivant

l'indépendance de l'Algérie. Parmi ces rapatriés figurent 100 000 Juifs sur une population totale de 130 000 personnes juives d'Algérie. Ils fuyaient car ils avaient le sentiment de ne plus être protégés par l'armée française et les nouvelles autorités

algériennes et vivaient l'insécurité quotidienne avec des enlèvements, des assassinats et des attentats.

L'exode est un épisode imprévu, on l'a vu, inédit par son ampleur pendant les quatre mois qui vont du cessez-le-feu à la proclamation de l'indépendance de l'Algérie (5 juillet 1962). Il n'est pas sans rappeler les exodes de la Deuxième Guerre mondiale. Si la plus grande vague se situe d'avril à juillet 1962, des arrivées avaient déjà eu lieu dès 1961 en parallèle de la gravité croissante de ce que l'on appelait « les événements » et se poursuivront les années suivantes.



Des rapatriés d'Algérie débarquant à Port-Vendres La Dépêche du Midi

## L'AÉROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC, TÊTE DE PONT DU RAPATRIEMENT

Si Marseille, Nice, Paris, et dans notre région les ports de Port-Vendres et Sète ont été les principales portes d'entrée en France métropolitaine, l'aéroport de Toulouse-Blagnac a joué un rôle essentiel. Il était un des points d'aboutissement du pont aérien établi entre l'Algérie et la France au moment des mois les plus dramatiques de l'exode.

En témoigne la véritable noria d'avions arrivant à Blagnac : deux avions le 26 mai 1962, quatre le 27, sept le 31 mai, dix avions le 5 juin, douze le 11 et vingt avions les 27 et 28 juin, loin, très loin du trafic quotidien de quatre avions en moyenne. Blagnac devient un centre de redistribution des rapatriés pour l'ensemble de la France.

Sur ce point, comme sur le nombre de personnes arrivées, nous nous appuyons sur les recherches de l'historienne Colette Zytnicki. Dans le détail, voici le nombre de personnes arrivées à Toulouse-Blagnac et à la gare Matabiau de mai à août 1962.

Mois d'arrivée	Toulouse-Blagnac	Matabiau
Mai 1962	864	425
Juin 1962	17 747	2 211
Juillet 1962	4 363	2 425
Août 1962	1 685	1 109



Carte postale de l'Aérogare de Blagnac en 1958 (valise de GJF)

Même si les conditions d'accueil organisées à Blagnac et à Matabiau étaient souvent chaleureuses, elles se déroulaient dans la cohue, l'énerverment, les pleurs et la peur de l'inconnu pour ceux qui arrivaient. Pour ceux qui recevaient, les autorités officielles et les associations caritatives, le stress et des solutions à trouver coûte que coûte constituaient leur pain quotidien jour et nuit.

Les rapatriés se sont souvent fixés autour des aires de débarquement, dans le Sud de la France (soit 40,9 % du total), et aussi en Île-de-France pour des raisons parfois liées au hasard, au climat, plus souvent pour des raisons familiales ou d'opportunités de travail. À Toulouse se rajoutent les anciens étudiants de l'université qui avaient gardé un bon souvenir de la ville.

## QUI ÉTAIENT-ILS ?

Le statut de rapatriés est créé par la loi Boulin du 26 décembre 1961. Il concerne également 300 000 personnes venues d'autres anciens territoires français mais les fonctionnaires en sont exclus. Le terme « rapatrié » englobe une réalité sociale diverse. D'abord du fait de la diversité de ces migrants de la décolonisation qui fuient l'Algérie, ensuite parce que le territoire algérien et ses habitants avaient un statut ambigu.

Les habitants de l'Algérie française étaient partagés entre citoyens français de statut de droit commun et citoyens français de statut de droit local (majoritairement des Algériens musulmans). Sont-ils tous des Français ou des Algériens ? Cette question s'est particulièrement posée pour les divers supplétifs, les Français musulmans rapatriés, regroupés ensuite sous le terme générique de Harkis. Pour ces derniers le terme de transfert est employé au lieu de rapatriement. On leur demande d'effectuer une demande récognitive de nationalité française. Enfin, si la majorité des Européens d'Algérie viennent en France en tant que citoyens français, d'autres possèdent encore leur nationalité d'origine, souvent espagnole, maltaise ou italienne, nécessitant des ajustements que permet la loi Boulin.

Malheureusement, la continuité des représentations coloniales a entraîné la hiérarchisation du traitement d'accueil des rapatriés d'Algérie comme le rappelle l'historien Abderahmen Mounen créant des tensions et des rancœurs qui perdurent encore aujourd'hui.

## LA POLITIQUE NATIONALE D'ACCUEIL ET SA COMPOSANTE RÉGIONALE

Toulouse est l'une des cinq IGAMIES (territoire administré par un inspecteur général de l'administration en mission extraordinaire) qui avaient eu à gérer les Français repliés du Maroc et de la Tunisie. Des bureaux d'orientation y avaient été créés pour instruire les dossiers. Mais la crise de Bizerte en Tunisie, en 1961, qui fit des centaines de morts, et l'accroissement des arrivées d'Algérie entraînent le gouvernement à mettre en place une véritable politique de rapatriement. Le Secrétariat d'État aux rapatriés est créé en août 1961, la loi d'accueil, on l'a vu, date de décembre 1961. En mars 1962 les cinq bureaux d'orientation deviennent des délégations régionales et en mai la mission d'accueil est confiée aux services préfectoraux. Le préfet de la Haute-Garonne, Roger Moris, devient préfet-IGAME. Ses services gèrent l'accueil, le versement des prestations, le reclassement et le logement.

Trois types de prestations sont versées :

- Des prestations de retour (voyage gratuit entre l'Algérie et la métropole, allocation de départ, aide forfaitaire au déménagement)
- Des prestations de subsistance versées mensuellement pendant un an.
- Des prestations sociales en particulier pour les personnes les plus âgées et les propriétaires d'un bien en Algérie dont ils n'ont plus la jouissance.

À Toulouse, un comité départemental d'accueil est créé fin mai 1962, il est présent à Blagnac et Matabiau lors des arrivées. Si on y retrouve les autorités officielles de

la ville, des représentants des œuvres de charité en font aussi partie : Croix-Rouge, l'Entr'aide protestante, le comité diocésain des œuvres catholiques, le centre d'accueil israélite. Conseil, orientation, intégration en sont les maîtres-mots parfois même au pied de l'avion ou du train.

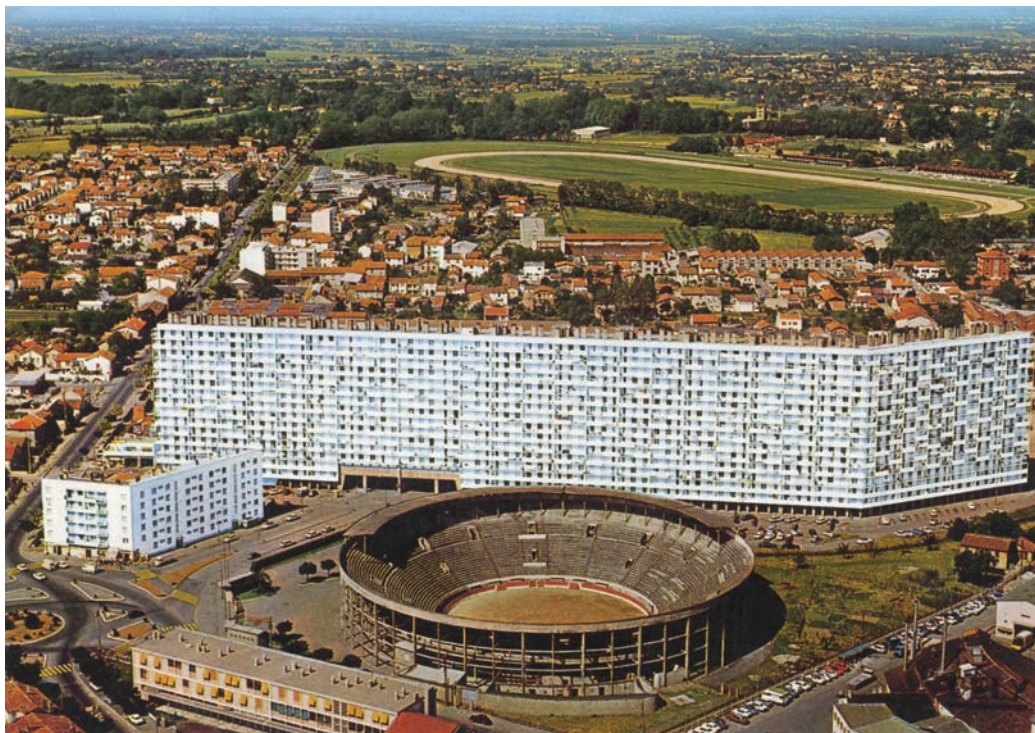


*Des rapatriés accueillis à Port-Vendres sous le panneau de la délégation régionale du Secrétariat d'État aux rapatriés, La Dépêche du Midi*

## LES DIFFICULTÉS MAJEURES

### Le logement

Devant l'afflux des arrivées, très vite les possibilités de logement sont saturées dans le secteur privé comme dans le public. La situation de la France en ce domaine n'était pas bonne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. À Toulouse en particulier, il y a peu de logements disponibles. Ceux qui existent sont vétustes, sombres avec peu de commodités. Très vite des mesures d'urgence sont nécessaires, des locaux vacants sont réquisitionnés, des conventions sont signées avec des institutions (certains seront logés à la caserne Niel) ou des particuliers. L'hôtel du Père Léon fait le plein. L'interminable barre du Cristal, longue de 230m, construite en 1960 près des arènes, accueille dans des conditions difficiles un maximum de familles.



*L'immeuble Cristal, quartier des Arènes, Toulouse, Wikimedia*

En juin 1962, la préfecture de la Haute-Garonne met en place un plan d'hébergement des rapatriés conservé aux Archives municipales. Il s'agit d'un outil de coordination à l'échelon cantonal. La commune de Blagnac, dont le maire est Jean-Louis Puig,

est rattachée à la circonscription de Toulouse-Ouest. Le délégué à la protection des populations par éloignement de notre zone est Joseph Sablayrolles, un colonel en retraite. Et le délégué régional qui chapeaute le plan au niveau départemental est M. Courrège. La direction régionale qu'il dirige informera la mairie dès que des rapatriés seront dirigés vers Blagnac.

Le plan comporte un récapitulatif des possibilités d'hébergement, commune par commune, à partir de remontées des communes sollicitées par la préfecture. La commune de Blagnac avait été sollicitée dès le 20 avril par un courrier du préfet. On y apprend qu'en juin 1962 la Haute-Garonne dispose de :

- 1139 appartements et 3930 pièces habitables.
- 3505 places en colonies de vacances
- 5890 places en internats publics et privés.
- 391 chambres d'hôtel.

Le préfet réclame aux maires de tenir ce recensement à jour suivant une procédure hebdomadaire. Chaque lundi, un état numérique des hébergements possibles est adressé par le maire au sous-préfet qui en rend compte au préfet. Il demande aussi aux maires de constituer un comité d'accueil communal.

Le plan précise aussi les conditions d'accueil dans notre département, soit être hébergés par des parents ou des connaissances, soit avoir un contrat de travail. Des dérogations à caractère social sont prévues. Hors de ces conditions, pas d'installation possible. On sait désormais que cette interdiction n'a pas tenu devant les souhaits des rapatriés.

### **Des programmes HLM**

Très vite, des programmes spéciaux de 2 442 logements HLM sont mis en route pour la région Midi-Pyrénées uniquement à destination des rapatriés dont 1 308 pour la seule ville de Toulouse. De plus, des ordonnances prévoient que 10 à 30 % des logements neufs HLM seront réservés aux rapatriés. La géographe Christiane Toujas-Pinède signale que 45 logements HLM de Blagnac sont attribués à des rapatriés en août-septembre 1963.

Ces constructions structureront l'aspect urbain de Toulouse et de sa banlieue. On peut citer à Toulouse les tours et les barres de la cité Bagatelle, les Izards, la cité

*Cité des Peupliers,  
rue Carrière  
à Blagnac (AT)*



Surcouf, la cité Roguet... À Colomiers, le quartier des Fenassiers, à Blagnac la cité du Plateau près de la place de Verdun et de l'école de l'Aérogare, ou les Peupliers, rue Carrière. Ces deux ensembles ont été construits par la Cité jardins.

En contrepartie, le gouvernement octroie, avec le concours de la Caisse des Dépôts et consignations, d'importantes aides à la construction aux promoteurs et aux bailleurs sociaux dont des crédits aidés, à des taux égaux, sinon inférieurs, au taux d'inflation. À Toulouse, des conventions sont passées avec le constructeur local Deromédi qui réserve 200 logements en 1962 aux rapatriés. Le 10 août 1963, le préfet informe la mairie de Blagnac des possibilités de prêts et de subventions de l'État aux particuliers et aux rapatriés eux-mêmes pour aménager des locaux qui leur seront réservés. Une seule condition, y habiter ou louer pendant 5 ou 10 ans en fonction de la hauteur du prêt. Enfin, pour soutenir les plus démunis, des centres d'accueil et d'hébergement sont gérés par les préfetures. Mais tout cela est long à se mettre en marche et le premier hiver, particulièrement rude, est difficile à vivre. Nombre de géographes et d'urbanistes considèrent cependant que cet exode massif fut un accélérateur du remodelage urbain de nombreuses villes. Et les historiens estiment qu'avec les efforts de l'État, les gouvernements de Michel Debré et de Georges Pompidou ont fait de la question du relogement des Français rapatriés d'Algérie une donnée essentielle de la politique de retour à la paix civile de la société française, après huit années de guerre.

### **L'emploi**

Le reclassement socioprofessionnel constitue la deuxième difficulté majeure. A contrario de nombreuses idées développées en France, les Pieds-Noirs constituaient une population largement modeste, formée essentiellement de fonctionnaires, de salariés et commerçants. Ils arrivent dans une région qui n'avait pas encore pris le train de la modernisation, largement sous-industrialisée et sous-développée. Nombre de rapatriés recherchent des emplois tertiaires ou de services et les premiers mois on constate un déficit d'emplois par rapport aux besoins. En décembre 1962, selon les archives préfectorales, sur les 21 721 rapatriés que compte l'arrondissement de Toulouse, seuls 1 092 ont été reclassés et 5 851 personnes sont demandeurs d'emploi salariés. La situation devient particulièrement tendue quand les allocations s'arrêtent au bout d'un an, et pour les professions indépendantes, les agriculteurs dont les avoirs sont bloqués en Algérie.

Mais les historiens s'accordent aujourd'hui pour dire que le rapatriement a été vécu très tôt par de nombreux responsables comme une opportunité de développement, un atout économique à un moment où l'État, avec les lois de décentralisation, souhaite lancer Midi-Pyrénées sur la voie de la modernité.

### **Les conséquences démographiques**

L'installation des rapatriés dans les régions du Sud intensifie leur croissance démographique. Pour le professeur Pierre Baillet : « De 1962 à 1968, ils ont assuré 50 % de la croissance démographique de Marseille et de Perpignan, 60 % de celle de Toulon et 70 % de celle de Nice. Ils ont redonné vie à certaines régions du Sud-Ouest et du Massif central : 55 % de l'accroissement de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon leur est imputable ». Dans le contexte des migrations issues de la décolonisation, 1962 constitue un choc démographique pour la région Midi-Pyrénées avec l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie. En janvier 1964 la Haute-Garonne a accueilli 48 820 rapatriés. Selon Christine Toujas-Pinède, 40 000 d'entre eux se seraient fixés à Toulouse à cette date.

## L'implication de la mairie de Blagnac

Il faut se rappeler qu'à cette période Blagnac est une petite commune de 5320 habitants et que ses moyens sont limités. On l'a vu, la question du logement est centrale. Le secrétariat d'État aux Rapatriés avait mis à disposition des communes qui le souhaitaient et qui avaient des terrains viabilisés des logements préfabriqués légers. Blagnac aurait pu recevoir de cinq à dix de ces bâtiments. Mais, le maire répond le 25 octobre 1962 que la mairie ne possède pas de terrains viabilisés pour ce faire, mais signale deux terrains privés appartenant à des particuliers pouvant accueillir ces bâtiments légers. Ils se situent au lieudit la potence, dans le triangle formé par le chemin d'Aussonne et la Route de Grenade.

En mars 1963, un échange entre le maire de Blagnac et le préfet nous apprend que la commune de Blagnac accueille à ce moment-là 45 chefs de famille rapatriés et que le nombre de logements demandés s'élève à 12. Les deux états récapitulatifs, l'un écrit à la main (18 demandes), l'autre tapé à la machine (12 demandes), sont conservés aux Archives municipales. Malgré la divergence, ce sont des documents précieux. Il nous donne les noms, les professions et les adresses des chefs de famille demandant un logement et nous permet de redonner de l'humanité à des chiffres. Trois d'entre eux logent Rue Carrière vraisemblablement à la résidence des Peupliers, l'un d'entre eux à la cité du Plateau, deux rue Pasteur... Ils sont : employés chez Air-France, sous-brigadier de police, ébéniste, retraité, entrepreneur en transport, employé communal, agent de la navigation aérienne, chauffeur de taxi, chef magasinier...

Mais d'autres responsabilités incombent aussi aux maires, en particulier le contrôle des demandeurs d'emploi salariés. Chaque mois, ils devaient venir pointer à la mairie et faire tamponner leur carte verte.

Enfin, le 14 mars 1963, le préfet demande au maire de Blagnac si le cimetière de la commune pourrait recevoir des concessions funéraires pour des rapatriés. Le maire répond le 21 mars que le cimetière de Blagnac se révèle déjà insuffisant pour ses administrés et qu'il est au regret de refuser. On le voit, toutes les étapes de la vie et de la mort étaient impactées par cet exode ainsi que le fonctionnement des communes.

## CONCLUSION

Le début des années soixante en France a été une période d'expansion soutenue qui a permis l'intégration assez rapide des nouveaux venus. Le bilan général du rapatriement que dresse l'administration est plutôt positif. Mais les statistiques et les analyses générales ne reflètent jamais le ressenti des hommes, des femmes et

des enfants qui ont vécu cet exode. Ce fut pour certains un traumatisme qui perdure encore aujourd'hui et que l'on retrouve dans les revendications des associations, on peut penser aux demandes actuelles des Harkis, l'engagement politique, le combat pour la mémoire et la demande toujours renouvelée de reconnaissance.



*Immeuble de la cité  
du Plateau, place de  
Verdun à Blagnac,  
Jean-Claude  
Martinez*

## LA CITÉ DU PLATEAU

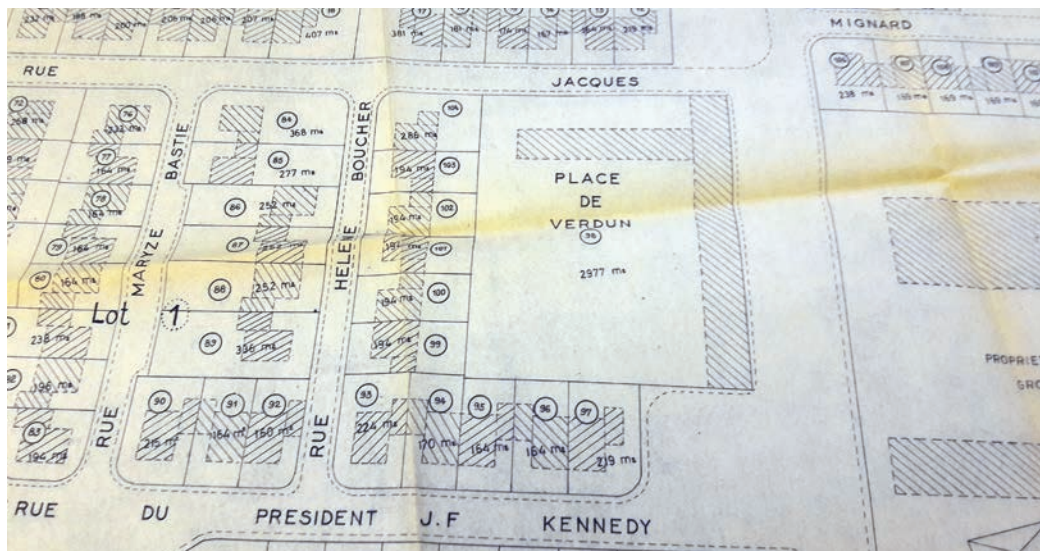
Les Blagnacais ont gardé en mémoire le fait que la cité du Plateau dans le quartier Montplaisir a hébergé de nombreux rapatriés. Dans la perspective de cet article nous avons sollicité des témoignages sur le Facebook de notre association avec une photo aérienne du quartier de 1964 qui montre les immeubles et les petites maisons du lotissement du Plateau.



Photo aérienne  
de 1964  
IGN

De nombreuses personnes nous ont répondu et certaines ont nommé les familles de rapatriés. « Les familles des rapatriés : il y avait Planelles, Ferrari, Navarro, les Montoya, les Ubeda, Mas, Tarento... » et « J'avais une tante qui habitait dans le même immeuble que le mien et mes grands-parents habitaient derrière dans le même immeuble que les familles Planelles / Ferrari / Mas / Tarento... ».

Les rapatriés sont arrivés dans un quartier nouveau surgi de terre à la fin des années 1950 avec des constructions à la fois individuelles et collectives.



Extrait du plan  
de la cité du Plateau,  
AM Blagnac

Précédemment on y trouvait le domaine de Montplaisir, propriété de Léon Raymondis, des champs et des vignes. Mais cette atmosphère bucolique subsiste

au moment du rapatriement, ainsi une témoin raconte : « *Et je vois sur la carte que la chapelle du plateau n'était pas encore construite. Il y avait encore le petit bois à la place de l'ancienne jardinerie, maintenant ce sont les Algeco de l'école. Qu'est-ce que j'ai pu jouer dans tous ces champs, c'était la belle époque, des champs jusqu'à l'ancienne aérogare, et tout le côté gauche de la route de Grenade c'étaient des champs* ».

C'est la Cité jardins qui a créé le quartier, un bailleur social né en 1931 d'une initiative du patron des pâtes Brusson à Villemur dont les logements des ouvriers avaient été ravagés par une crue du Tarn. Le 29 octobre 1957, la société demande au maire un permis de construction d'un groupe d'habitations de 211 logements sur le Plateau, quatre groupes collectifs et 76 logements à la location. Le ministre de la Reconstruction donne son accord.

En complément, la Cité jardins demande à la municipalité sa garantie pour un prêt de 30 millions pour la construction de ces 76 logements. Le conseil municipal, dans sa séance du 9 novembre 1957 accorde sa garantie totale et inconditionnelle avec une condition qui jouera un grand rôle lors du rapatriement, à savoir de réserver 20 % des appartements aux

Maisons individuelles  
rue du président  
Kennedy (AT)



personnes désignées par la Ville.

La réalisation de la Cité jardin comprend deux immeubles et des petites maisons accolées le long des rues Jacques Mignard, Lionel Terray, Président Kennedy et Marie Curie. « *Mes parents ont emménagé en juillet 1963 dans un appartement tout neuf. Effectivement une majorité de pieds-noirs y habitait. C'étaient des HLM de la Cité jardin, place de Verdun* ». En parallèle de la cité, l'école de l'Aérogare se construit de 1959 à 1962, à droite du plan, bordant la Route de Grenade. « *Moi j'ai été à la maternelle et primaire au Plateau et ensuite au collège Mermoz à la place d'Airbus rue Ginestet. Mes frères qui sont de 52 ont été à la maternelle et primaire au centre de Blagnac et au collège Raymond-Naves et Lycée Nord, mais je crois qu'ils ont fait la dernière année de primaire au Plateau* ».

Lorsqu'il s'est agi le 20 mars 1964 de baptiser la place au centre du lotissement et près de l'école du nom de place de Verdun, la délibération du conseil municipal atteste de la présence de nombreux rapatriés car l'immeuble qui borne la place est qualifié de « *Building des Rapatriés* » dans le procès-verbal.



École de l'Aérogare  
début des années  
1960  
Mairie de Blagnac

Certaines se souviennent de la vie du quartier : « *Les commerces : il y avait une petite épicerie en face de l'auto-école et un camion-épicerie passait. Un pâtissier le dimanche aussi...* » et aussi « *pour les courses alimentaires on allait à la supérette de la cité Pippi, là où il y a la Banque Populaire aujourd'hui et à l'épicerie*

*Pradeilles en bas de l'école de l'Aérogare sur la route de Grenade, puis à Euromarché Purpan qui était à la place de Carrefour (il avait brûlé je me rappelle) et la boucherie Azam au Plan du port. La pharmacie était juste à côté à l'angle de la rue (M. Cortial) et ensuite elle a déménagé en face quand Mme Darles a fait construire ».*

*Malgré les difficultés, le souvenir reste positif : « Oh là là que de souvenirs !!! Nous étions modestes mais heureux... »*

Enfin, l'une de nos interlocutrices nous livre une information très intéressante après avoir bien regardé la carte aérienne de 1964 : « On voit les draps qui sèchent de la dernière blanchisseuse de Blagnac, Mme Lacaze. La blanchisseuse était à l'angle de la route de Grenade et elle étendait à côté du château d'eau au bout, ce qui est actuellement la rue du Château d'Eau. Sa petite fille habite toujours Blagnac ». Regardez bien la photo, les draps qui sèchent se voient très bien dans un rectangle à droite de la route de Grenade dans un damier de noirs et de blancs, près du château d'eau en construction. La structure du quartier a peu bougé si ce n'est la démolition-reconstruction des immeubles en 2013-2014 et qui portent le nom de résidence Dunum. Un projet porté par la Cité jardins dont rend compte le très beau livre *Clin d'œil au passé Regards d'avenir* écrit par Didier Goupil et photographié par Jean-Claude Martinez. Le chantier de démolition-reconstruction de l'école de l'Aérogare porté par la mairie doit s'achever, lui, en 2022.



*Démolition-reconstruction de l'immeuble Dunum place de Verdun photothèque Ville de Blagnac*

Merci infiniment à Martine, Sylvie, Brigitte et Vanessa d'avoir partagé leurs souvenirs d'enfance et d'avoir rendu vivants les premiers pas d'un quartier qui a accueilli de nombreux rapatriés.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Martinez Jean-Claude, Goupil Didier. *Clin d'œil au passé, regards d'avenir, Blagnac des quartiers en mutation*, 2014, SUERTE-édition.

Moumen, Abderahmen. « De l'Algérie à la France. Les conditions de départ et d'accueil des rapatriés, pieds-noirs et harkis en 1962 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps* 2010/3 (N° 99), pages 60 à 68.

Scioldo-Zürcher, Yann. *Reloger les pieds-noirs : l'État mobilisé* - 12 mars 2012 Métropolitiques

Toujas-Pinède, Christiane. « Les rapatriés d'Algérie dans la région Midi-Pyrénées », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen* Année 1965 36-4 pp. 321-372.

Zytnicki, Colette. « L'administration face à l'arrivée des rapatriés d'Algérie : l'exemple de la région Midi-Pyrénées », *Annales du Midi* Année 1998 110-224 pp. 501-521.

Zytnicki, Colette. *Les juifs à Toulouse entre 1945 et 1970, une communauté toujours recommencée*, Presses universitaires du Mirail, 1998.

Zytnicki, Colette. *Un village à l'heure coloniale Draria, 1830-1962*, 2019, Belin.

Zytnicki, Colette. *1962 Fin de guerre et arrivée des Pieds-Noirs*, 2019 Editions Midi-Pyrénéennes.

Source : Archives municipales de Blagnac : 4H53, 1D32

Toute notre gratitude à Colette Zytnicki qui par ses recherches et nos échanges amicaux a inspiré cet article.

Nos meilleurs remerciements à Sandrine Roussel du service des Archives municipales de la ville de Blagnac et à Carine Zima chargée des photothèques de la ville de Blagnac.

---

## NOS DISTRIBUTEURS

---

**BHM est heureux de vous annoncer qu'un nouveau distributeur de presse propose désormais nos revues la vente.**

**Bienvenue au Colibri : 10 boulevard Firmin Pons à Blagnac.**

**Signalons que Multicopies, notre éditeur et diffuseur de la revue, est désormais installé au 13 B Route de Grenade.**

**Nos autres distributeurs sont les Tabac-Presses du Plan du Port, du Ritouret, d'Andromède à Blagnac et le Tabac-Presses de Beauzelle.**

**A tous, MERCI.**

---



# La Fête des Lumières à Blagnac : entre traditions et féerie

par Marie-Christine Sempé-Raufast

En cette fin d'année 2021 et début 2022, Blagnac, ville ouverte sur le monde, a accueilli le Festival des Lanternes. Né sous le signe de la féerie et inspiré par la fête des lumières, le festival a enchanté les visiteurs émerveillés et les a amenés vers les cérémonies grandioses de l'Empire du Milieu. Opportunité pour notre ville de faire connaître les traditions culturelles et les légendes chinoises.

La Fête des Lanternes, également connue sous le nom *Yuanxiao*, est une fête traditionnelle chinoise célébrée au quinzième jour du premier mois lunaire, lors de la première pleine lune de l'année. Elle met fin aux célébrations du Nouvel An lunaire et tombe généralement en février ou mars du calendrier grégorien. Elle porte le symbole du bonheur et de la chance pour la famille.

Le Nouvel An lunaire est célébré cette année le 1<sup>er</sup> février.

## ÉTYMOLOGIE

Le premier mois du calendrier traditionnel chinois est nommé « Yuan 元 » et dans les temps anciens, la nuit était désignée par « Xiao 宵 » en mandarin. C'est ainsi que *Yuanxiao*, le nom chinois de la Fête des Lanternes fut créé.

## TRADITIONS, HISTOIRES ET LÉGENDES

Il existe de nombreuses légendes et histoires sur l'origine de la Fête des Lanternes mais la plus probable serait qu'elle soit l'héritière d'une très ancienne fête annuelle célébrant la décroissance de la longueur des nuits d'hiver.

Plusieurs contes d'horizons divers sont utilisés pour tenter d'expliquer les origines de la fête.

Dans la Chine ancienne, les hommes croyaient que l'on pouvait voir voler les esprits du ciel à la lumière de la première pleine lune de la nouvelle année. Au fil du temps, leur recherche des esprits, pour laquelle ils utilisaient des flambeaux, devint la « Fête des Lanternes » que l'on fête aujourd'hui dans les temples et dans les parcs avec des lampions multicolores.

Les célébrations de la Fête des Lanternes auraient commencé il y a environ 2000 ans, au cours de la dynastie Han (206 à 220 av. J.-C.), mais les circonstances ne sont pas connues. L'empereur Wudi de la dynastie des Han s'appropriâ cette fête et proclama qu'elle serait une des célébrations les plus importantes du pays.

### **Taoïsme**

Une théorie associe la Fête des Lanternes avec le taoïsme. Le quinzième jour du premier mois lunaire serait l'anniversaire du dieu taoïste Tianguan, apportant la bonne fortune.

Une histoire sur l'origine de la fête est liée à un ancien guerrier nommé Lan Moon qui mena une rébellion contre un roi tyrannique dans la Chine ancienne. Celui-ci fut tué dans l'assaut de la ville et les rebelles ont commémoré leur succès en célébrant une fête des lumières.

### **Légende : Origine pékinoise des lanternes**

La légende raconte qu'il y a longtemps, des bêtes féroces et des oiseaux menaçaient la vie et la sécurité des populations locales. Pour se protéger, les gens tuaient de nombreux animaux sauvages. Un jour, une grue sacrée du Ciel se perdit accidentellement et tomba dans le monde des mortels. Cependant, un chasseur ignorant son origine, la tua. L'empereur du Ciel (Empereur de Jade), très en colère, ordonna à ses soldats de mettre le feu et de tout brûler le 15ème jour du 1er mois. La fille de l'empereur du Ciel, alarmée et hostile à ce projet, se rendit secrètement dans le monde des mortels et informa les populations de cette destruction. Un vieil homme eut une idée pour éviter ce drame. Il demanda à chaque famille d'allumer des lanternes ou des feux d'artifice durant trois jours avant le châtement promis. Lorsque l'empereur du Ciel observa le monde, il vit le feu partout, pensa que



*Les grues sacrées*

l'homme avait été suffisamment puni, et l'épargna. Depuis, on allume des lanternes et des feux d'artifice chaque année à la même date afin de célébrer cette victoire. Dans la version la plus populaire, la menace divine est un canular monté par un

conseiller impérial au grand cœur afin de permettre à une jeune servante du palais de sortir et de revoir sa famille pour un soir.

### **L'origine bouddhique des lanternes**

Une autre légende, un peu similaire, racontait que sous la dynastie des Han (206 av. J.-C.-220), le bouddhisme se répandait largement en Chine.

L'empereur Ming était un partisan du bouddhisme et après avoir appris qu'il était de coutume pour les moines bouddhistes d'allumer des lanternes le 15<sup>e</sup> jour du premier mois lunaire, il a décrété que les palais impériaux et les ménages individuels devaient faire de même pour présenter leurs respects aux génies.

Depuis lors, ce rite bouddhique est devenu progressivement une grandiose fête populaire en Chine.

Aujourd'hui encore, lors de la Fête des Lanternes, toutes les régions organisent une exposition de lanternes.

### **La Saint-Valentin chinoise**

Bien que ce ne soit plus le cas aujourd'hui, le Festival des Lanternes chinoises était étroitement associé à l'amour dans la Chine ancienne.

Dans les temps anciens, il y avait des couvre-feux stricts qui étaient censés garder les gens à l'intérieur après la tombée de la nuit. Les femmes devaient généralement rester à l'intérieur en tout temps, qu'il y ait ou non un couvre-feu en place.

Pendant le Festival des Lanternes, cependant, les couvre-feux étaient levés pour que les gens puissent sortir la nuit pour voir les lanternes. Les femmes étaient également autorisées à quitter la maison. Ainsi, la fête offrait une occasion unique aux personnes de genres différents de se mêler librement les unes aux autres.

Cette facette romantique de la Fête des Lanternes se reflète dans l'intrigue de divers opéras chinois, ainsi que dans de nombreuses œuvres d'art et de littérature des dynasties Song et Ming.

Quelles que soient ses origines, la Fête des Lanternes est rapidement devenue une fête populaire chinoise.

## **LA FÊTE DES LANTERNES**

Admirer les lanternes est l'une des principales activités de la fête en Asie. Les belles lanternes de différentes formes sont exposées et les enfants s'amuse dans la rue, en tenant à la main une lanterne fabriquée par leur famille ou achetée dans un magasin.

Cette fête traditionnelle a été revisitée et commercialisée aujourd'hui pour correspondre à un événement féérique et faire entrer les spectateurs dans un monde merveilleux. Cette journée consiste essentiellement à visiter de nuit des parcs ornés de lanternes lumineuses géantes et élaborées. Les lanternes prennent souvent la forme de dragons et autres animaux, de personnages de la littérature classique.

Quelques animaux illustrent la mythologie chinoise, nous avons découvert par exemple la grue, le cerf blanc, le « qilin » au festival de Blagnac.

Le cerf blanc ou Fuzhu était un des animaux sacrés des dieux dans les anciens mythes et légendes chinoises. Les dieux chevauchaient les cerfs et pouvaient voyager dans le monde des mortels. L'empereur de Jade, dieu d'origine taoïste, offrit aux cerfs des cornes de dragons pour prolonger leur durée de vie. Le cerf magique était destiné à laver la saleté et la douleur du monde mortel.

Le cerf blanc se réfère à une ancienne légende datant de l'époque des Tang, considérée comme l'âge d'or de la culture chinoise : l'Empereur Hsuan-Tsung, qui connut le plus long règne de cette dynastie (de 712 à 756) aurait rencontré un jour un cerf blanc errant dans les jardins de son palais. Remarquant que cet animal rare et beau

était paré d'une médaille de bronze indiquant qu'il était âgé de mille ans, l'Empereur y vit un signe augurant d'une vie longue et prospère.

Un autre animal mythique est le « qilin » symbole de justice sous la dynastie Han. C'est un animal fabuleux alliant l'apparence du cerf et du cheval, possédant un pelage, des écailles ou quelquefois les deux, et une paire de cornes semblables à celle du cerf ou arborant une corne unique. Le « qilin » est l'incarnation même de l'harmonie : sa démarche est régulière, il ne fait pas un pas sans avoir regardé auparavant où il va mettre le pied et ne détruit rien sous son sabot, pas même les brins d'herbe. Végétarien, il ne mange rien qui ne soit parfait, aucun animal ne craint ses traces invisibles mais il est souvent seul et peut marcher sur l'eau comme sur terre.



*Le cerf blanc*



*Le qilin*

## FESTIVITÉS DIVERSES

La Fête des Lanternes est une fête essentiellement nocturne même si dans la journée on peut assister à diverses activités artistiques : la danse des lions, la danse du dragon, la danse du bateau, la danse de yangge, la danse aux tambourins, la marche sur des échasses et des acrobates évoluant sous leur forme traditionnelle.

Le dragon est un des symboles forts de la culture chinoise. Les danses du dragon sont généralement interprétées par une grande équipe de danseurs. Comme les danses du lion, les danses du dragon sont censées porter chance aux communautés dans lesquelles elles sont exécutées.

Deviner des énigmes est une activité qui remonte au moins à la dynastie Song. Les

Le dragon



érudits écrivaient des questions ou des mystères sur de petits bouts de papier et les suspendaient à des lanternes pour que les festivaliers puissent les deviner.

Parfois, cependant, les conseillers impériaux les utilisaient pour faire des suggestions à l'empereur. Si l'empereur n'aimait pas une suggestion, les conseillers pouvaient prétendre que l'énigme

avait été mal interprétée, évitant ainsi sa colère. Cela a été possible parce que les réponses des énigmes étaient rarement évidentes et claires, les laissant ouvertes à de multiples interprétations.

Les énigmes des lanternes d'aujourd'hui sont encore ouvertes à de multiples interprétations et difficiles à deviner. Elles sont basées sur des formes complexes de jeux de mots et peuvent être difficiles à comprendre.

Admirer et photographier la première pleine lune de l'année est indispensable à cette nuit célébrant la lumière.

En Chine, la population (de nos jours, surtout les enfants accompagnés de leurs parents) sort pour une promenade à la nuit tombée une lanterne à la main. Autrefois, le premier jour d'école de la nouvelle année, les parents donnaient à leurs enfants des lanternes sur le chemin de l'école : ils leur souhaitaient de cette manière un avenir brillant.

Le soir, en plus des lanternes, on admire des feux d'artifice. Les feux d'artifice ont été inventés en Chine, il n'est donc pas surprenant qu'ils fassent toujours partie intégrante de nombreux festivals chinois. En fait, il est assez courant de voir des feux d'artifice presque tous les jours depuis le début du Nouvel An chinois jusqu'à la Fête des Lanternes.

### **Tradition culinaire : plat typique**

Le plat typique du jour de la Fête des Lanternes est la soupe de boulettes de riz gluant farcies d'une pâte sucrée (au sésame, aux cacahuètes, aux noix, aux fleurs, à la pâte de haricot rouge, aux fruits, etc.), nommée Yuanxiao.

La forme des boulettes de riz gluant symbolise le bonheur familial et la plénitude.

Le Yuanxiao.  
(photo Web)



## LE FESTIVAL DES LANTERNES À BLAGNAC

### La construction des lanternes

La compagnie China Zigong Ocean Art Lanterns Co., Ltd. a été créée en 2009. Leur usine est située à Zigong, ville de Chine appelée « La Ville des Lumières ». La société prône l'échange des cultures dans le monde et mène des projets qui intègrent la culture et l'art des lanternes, des paysages illuminés et les fameux dinosaures de Zigong

### Les artisans / artistes (couturières, soudeurs, coloristes...)

La société MAG Conseil a mis en place ce merveilleux espace à Blagnac. Au nombre de 80, les artistes sont originaires de la ville de Zigong, construisent les lanternes sur place utilisant une combinaison de matériaux traditionnels et modernes. Auparavant, les lanternes étaient faites de matériaux comme le papier, la soie, le bambou, le verre ou le jade et éclairées avec des bougies. À présent, elles sont fabriquées avec de la soie ou du tissu tendu sur des cadres en fil de fer et éclairées par des milliers de lumières LED.

Ces lanternes sont souvent énormes, certaines des plus grandes mesurant plus de 65 mètres de haut et 20 mètres de long. Au total, 2 500 lanternes sur 8 ha du Parc du Ritouret représentent des animaux réels et imaginaires comme des pandas et des dragons ainsi que des fleurs, des arbres, des palais géants et des formes liées à la spécialité aéronautique de Blagnac et de l'épopée de l'Aéropostale pour rendre hommage à notre région.

Des groupes de lanternes sont souvent disposés ensemble pour illustrer des scènes célèbres de diverses légendes ou mythologies.



*L'avion*

### La fête des lumières dans le monde

Les Fêtes des Lanternes sont populaires dans divers pays asiatiques depuis des centaines d'années. La Fête des Lanternes est devenue un festival exporté dans le monde entier et alimente l'économie de la Chine en diffusant cette pratique. Les célébrations de la Fête des Lanternes chinoises ont également séduit les pays occidentaux et les États-Unis, le Canada...

Les Blagnacais ont eu des étoiles et des lumières dans les yeux admirant, sans retenue, les temples, les personnages, le bateau-dragon illuminant les eaux du lac. Les enfants ont contemplé avec ravissement la forêt des pandas et le territoire des dinosaures hurlants.

On peut reprendre une citation d'Alexandra David-Néel découvrant Lhasa « Nous regardions cet extraordinaire spectacle, muets, extasiés, prêts à croire que nous avions atteint les limites du monde des humains et nous trouvions au seuil de celui des génies ».

Dans beaucoup de cultures, le retour de la lumière après les longs mois d'hiver a fait l'objet de fêtes. Cette année, la Chine a rejoint l'Occitanie pour célébrer la lumière. Dans les traditions occidentales, surtout dans le Nord, sainte Lucie (13 décembre) nous rapproche de la lumière physique et spirituelle en attendant Noël. Ne dit-on pas « Tà Senta Luca un sau de puça, Tan Nadau un sau de brau » ?

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

<https://charleston.com/charleston-insider/lowcountry-lifestyles/new-in-2019-2020-lights-of-magnolia>

[https://chine.in/guide/fete-des-lanternes\\_4346.html](https://chine.in/guide/fete-des-lanternes_4346.html)

<http://french.china.org.cn/french/97191.htm>

<https://www.china-roads.fr/fetes-lanternes/>

<https://www.taiwantourisme.com/les-fetes-traditionnelles/fete-lanternes>

<https://zigonglanterngroup.com/about-zigong-lantern-group/>

<https://lepetitjournal.com/shanghai/comprendre-chine/culture-chinoise-les-traditions-de-la-fete-des-lanternes-250664>

<https://destination-chine.insa-lyon.fr/fr/content/fetes-traditionnelles-chinoises>

<https://studycli.org/fr/chinese-holidays/lantern-festival/>

WIKIPEDIA

Photos prises par BHM

## IN MEMORIAM



### DÉCÈS DE ROBERT ESPANOL

C'est avec une immense peine que nous avons appris le décès de notre adhérent, Robert Espanol, le 24 janvier dernier âgé d'à peine 60 ans, emporté à l'affection des siens par la pandémie actuelle.

Depuis la naissance de notre revue *Blagnac, Questions d'Histoire* en 1990, nous avons pu apprécier sa simplicité, sa gentillesse et sa disponibilité chaque fois que nous lui avons demandé une carte postale ancienne prise dans sa vaste collection pour illustrer nos articles. Homme de grande valeur, il était connu tant dans le milieu professionnel de la sellerie qu'associatif. Ayant appris le métier de sellier à Toulouse avec son grand-père, il avait succédé à son père dans l'atelier installé rue Sarrazinière par ce dernier en 1979 et l'exerçait avec un tour de main poussé à la perfection. Sur le plan culturel, il s'impliquait avec passion dans la Musique municipale où il jouait du tambour et des percussions, dans l'Union philatélique et surtout dans le Club des Cartophiles de Midi-Pyrénées. Il en était le leader incontesté et le président pour la deuxième fois depuis 2016. À ce titre, il organisait chaque année à Blagnac, en novembre, le salon Cartomania très réputé dans la région et au cours duquel il nous invitait pour montrer nos productions.

Avec lui, nous perdons une personne précieuse pour nous aider à agrémenter nos écrits et surtout un ami que nous n'oublierons pas.

Nous renouvelons à sa famille et à ses proches nos condoléances les plus attristées.

*Suzanne Béret pour BHM*

# La crue de la Garonne des 10 et 11 janvier 2022

par Annie Thomas

Au mois de janvier 2022 la Garonne est sortie de son lit et le Touch aussi. La crue a atteint un pic de 4,37 mètres pour le fleuve. Pendant quelques jours, l'île Pécette a disparu, noyée sous les flots, l'eau a atteint le bas de la digue et s'est infiltrée aux Ramiers du côté du monastère offrant un spectacle de Grand canal à Venise. L'impasse du Touch et la rue du Bac ont été inondées et certains habitants ont dû être évacués. Mais les dégâts ont été minimes, les équipes techniques se sont activées et surtout aucun problème humain n'est à déplorer.

Rien de comparable avec les crues du passé et en particulier la grande crue de juin 1875 qui a frappé la rive gauche de la Garonne dans le quartier de Saint-Cyprien détruisant sur son passage 1 400 maisons et tuant 200 personnes. L'eau était montée à 8,32 mètres et avait dévasté toute la vallée de la Garonne. À Blagnac, les dégâts dans les Ramiers et aux Quinze-Sols étaient indescriptibles.



Depuis, les digues érigées au cours des siècles passés, les portes étanches, les systèmes de pompes et les vannes, le poste de commandement communal et les systèmes d'alerte ont considérablement réduit les dangers. L'État a mis en place des plans de prévention des risques naturels et une veille météorologique. En la matière, c'est l'anticipation qui compte. Selon le plan de prévention des risques, lorsque l'eau atteint 2,30 mètres au Pont-neuf à Toulouse, toutes les alarmes sont enclenchées. Et Blagnac, située en aval de Toulouse, est sur le pied de guerre.

Restent désormais à régler les conséquences en termes de pollution. Une fois les eaux redescendues les arbres et les rives ont été festonnées de rubans de plastique. Triste spectacle ! Avec l'aide de l'association Champ d'Action et du CLIC Grenadeles Prés, des centaines de Blagnacais dont des membres de BHM, ont pendant deux dimanches de février nettoyé les rives et l'île. Bravo à eux mais des solutions pérennes doivent être trouvées comme l'interdiction totale de l'usage des sacs plastiques non dégradables dans le commerce !

Source : *La Dépêche du Midi* - Janvier 2022

## 15 Blagnacais au musée de la Résistance et de la Déportation le 26 janvier 2022

Blagnac Histoire et Mémoire avait convié amicalement ses adhérents et ses abonnés au musée de la Résistance en remerciement de leur soutien et de leur implication dans notre association. 15 d'entre eux ont répondu présents. La majorité des collections du musée est composée de dons. Ces quelques 10 000 objets et archives permettent de retracer l'histoire de la Résistance, de la déportation et la vie quotidienne des Haut-garonnais pendant la guerre. Une grande part est accordée aux parcours des hommes et des femmes qui ont fait l'histoire locale de la Seconde Guerre mondiale et dont certains ont un lien avec l'histoire de Blagnac et notre association : Germaine Ricard, le Colonel Ravanel, Lucien Béret, Robert Caussat, les époux Weidknet...

Nous avons aussi visité l'exposition temporaire consacrée à Beate et Serge Klarsfeld : Les combats de la Mémoire (1968 - 1978). Cette décennie marque un tournant important dans l'évolution de la mémoire de la Shoah en Europe et dans le monde. L'action spectaculaire du couple Klarsfeld, menée sur plusieurs continents, a changé le regard sur le nazisme et le génocide des Juifs. Qu'ils en soient remerciés.



## « Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent. » (Lucie Aubrac)

Parvis de la prison Saint-Michel à Toulouse nommé en l'honneur d'Angèle Del Rio-Bettini et d'Yves Bettini qui en no-



vembre 1940 furent à l'origine du premier acte de résistance à Toulouse en déversant des tracts sur le cortège de Pétain. Sept jeunes dont Robert Caussat y participèrent.

## Nos amis écrivent

C'est un plaisir de signaler qu'une de nos lectrices assidues et amie de notre association, Carine Zima, vient de terminer l'écriture de son premier album Jeunesse : L'étoile de Baya.

Si vous avez gardé votre âme d'enfant, si vous êtes curieux, rendez-vous sur sa page Facebook qui vous explique tout ce qu'il y a à savoir sur la maison d'édition « A 4 mains ». <https://www.facebook.com/LEtoile-de-Baya-104644835102827>

## Le nouveau conservatoire de musique et de danse est né



Le 12 mars, le nouveau conservatoire, baptisé Résonance, a été inaugurée par les autorités officielles dans le quartier d'Andromède. Formidable outil qui regroupe des activités disséminées jusqu'alors dans toute la ville, il accueille 1000 élèves et leur offre des salles de pratique musicale et des studios de danse à faire rêver. Son architecture de bois clair à l'intérieur, son ouverture sur le parc crée une atmosphère sereine propice à la création. Longue vie au conservatoire et qu'il résonne à Blagnac et au-delà !



## Blagnac Ô Féminin

À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, Blagnac Histoire et Mémoire a participé à la première semaine de l'égalité organisée dans notre ville. Notre association a d'abord été mise à l'honneur à travers Suzanne Béret, notre présidente émérite, dont le portrait s'exposait



place de la mairie aux côtés des 21 femmes inspirantes choisies par la mairie.

De plus, le samedi 12 mars, notre association a proposé une déambulation dans le vieux Blagnac à la rencontre des femmes remarquables du passé de notre ville : photographe, résistantes, bienfaitrices, élues, syndicaliste mais aussi blanchisseuses, passementières ou Trappistines, elles ont marqué l'histoire de notre ville dans tous les domaines. Suivie par un groupe de fidèles qui n'a pas craint les conditions météorologiques, cette balade a rendu hommage au féminisme, un mouvement qui a permis de reconnaître leur place dans l'histoire.

Rendons aussi hommage à la troupe de la Fabula Théâtre qui a animé les haltes de la déambulation avec des textes d'Olympe de Gouges, de Louise Michel, de Victor Hugo et de Gisèle



Halimi. Bravo aussi à Miadana, artiste de Street Art, qui a peint tout au long de l'après-midi un magnifique portrait de femme offert à la ville et qui symbolise cette première semaine de l'égalité.

## Une assemblée générale entre débats et découvertes

L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 18 mars et nous avons choisi une organisation inédite mêlant débats et votes à un moment de découverte de nos collections et en particulier des photos d'Ignace Decker, Julio Kermel et Josette Hospital. Nos adhérents et amis ont accueilli cette initiative avec enthousiasme et sont venus nombreux pour explorer les plans anciens et les photographies aériennes, lire ou relire les 40 premiers numéros de notre revue, découvrir la Valise militaire de Gérard Jean Fano, les clefs de la ville... Certains ont poussé des cris de joie en se reconnaissant sur des photos ou versé une larme en retrouvant des êtres chers. Un moment précieux de découverte et d'échanges après tous ces mois de pandémie. L'équipe sortante a été réélue et nous remercions Mohamed Maafri adjoint au maire chargé de la culture de sa présence et de ses interventions lors de la partie plus officielle de l'AG ainsi que Cyril Bret et Françoise Chiapetta, grands explorateurs de nos « trésors ».





*À la demande de certains de nos abonnés sur Facebook qui se demandent  
ce qu'est ce corps de ferme près du Riou,  
voici une photographie de la métairie de Sauzas en 1965.  
Nous connaissons les deux propriétaires au début du XVIII<sup>e</sup> siècle,  
Charles Cazeneuve et Antoine Gaillard.  
Depuis, d'héritages en ventes, la propriété a été morcelée et vandalisée.  
Il serait dommage que son intégration au sein d'un futur lotissement  
amène la destruction d'un témoignage du patrimoine rural de notre ville.*